Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

3 784065 201707 >

23 OCTOBRE 2026 - N°4284 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

JAUNAY-MARIGNY

Le Tennis Club de Valvert à la fête

Le Tennis Club de Valvert a organisé en quelques jours un grand tournoi de Pickleball et une présélection de ramasseurs de balles pour Roland-Garros 2027, une première dans la Vienne qui a accueilli 350 jeunes de 12 à 16 ans venus de loin.

P. 9

ÉCONOMIE

Des visites créatives proposées à Vouillé

P. 6

VIENNE ET GARTEMPE

Une charte pour le photovoltaïque

P. 7

PATRIMOINE RELIGIEUX

L'église Saint-Martin de Roiffé à la loupe

P. 4

Après le chaos, un nécessaire appel à l'unité républicaine



La journée de manifestation du samedi 17 octobre s'est terminée un peu partout en France dans le chaos, perpétré par des casseurs et pilleurs. Poitiers n'a pas été épargné. Les élus montent au créneau. P. 2

PRAILLES-LA-COUARDE

L'artiste graveur a sillonné le monde

Rencontre avec Tanguy, artiste graveur, qui a enseigné à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris et qui dirige aujourd'hui la section gravure au Salon d'Automne à Paris.

P. 10



POITIERS

Un engagement fort pour la France

Une cérémonie s'est tenue au Palais des Ducs d'Aquitaine de Poitiers, à l'occasion de la signature des contrats d'engagement dans l'armée de terre de jeunes Poitevins.

P. 3



Politique La journée de manifestation du samedi 17 octobre contre la vie chère et la dégradation des services publics s'est terminée un peu partout en France dans le chaos, perpétré par des casseurs et pilleurs. Poitiers n'a pas été épargné. Les élus entendent maintenir l'unité nationale, et le fond des problèmes ne doit pas être éludé non plus.

Après le 17 octobre, un nécessaire appel à l'unité

VIVRE EN POITOU

« *Lors des rassemblements du 17 octobre 2026 dans le centre-ville de Poitiers, de violents affrontements ont eu lieu entre certains manifestants et les forces de l'ordre* » indiquait la préfecture de la Vienne à l'heure du bilan. « *À l'issue de cette journée marquée par une extrême violence, il a été procédé à 8 interpellations, dont : 3 pour violences directes sur des représentants des forces de l'ordre ; 5 pour vols en réunion (pillages). Les investigations se poursuivent pour identifier d'autres auteurs de ces actes délinquants. On déplore 8 blessés légers pris en charge, 7 policiers et un manifestant. Il a été procédé à 8 tirs de LBD par les forces de l'ordre, envers des éléments perturbateurs, particulièrement virulents, dans le strict respect des règles d'utilisation de cet équipement.* ».

Le préfet de la Vienne, Charles Giusti, rappelle que la mission des forces de l'ordre est le maintien de la sécurité publique, dans le respect du droit. Il apporte « *tout son soutien aux agents de la Police nationale blessés dans l'exercice de leur devoir* ».

Le préfet de la Vienne « *salue le sang-froid et le professionnalisme des forces de l'ordre, policiers et gendarmes qui, une nouvelle fois, accomplissent avec efficacité, dévouement et proportionnalité leur mission de maintien de l'ordre et de protection des personnes et des biens* ».

De son côté, la Ville de Poitiers « *condamne avec la plus grande fermeté les violences, les pillages et les dégradations commis en marge de la journée de mobilisation du samedi 17 octobre 2026. À Poitiers comme dans plusieurs villes de France, des commerces et des bâtiments ont été pris pour cible, donnant lieu à des scènes d'une gravité inédite. À Poitiers, de nombreuses boutiques ont été pillées. Ces actes portent directement atteinte aux commerçants, à leurs salariés et à tous ceux qui font vivre le centre-ville au quotidien* ».

Anthony Brottier, maire de la Ville de Poitiers, « *condamne avec la plus grande fermeté les violences et les pillages qui ont marqué cette journée. Ce qui devait être une journée de protestation s'est transformé, à Poitiers comme ailleurs, en une journée de violences inacceptables. Je regrette profondément que des commerçants, des habitants et des agents aient eu à subir ces actes.*

La liberté de manifester est un droit fondamental. Chacun doit pouvoir exprimer ses désaccords et porter ses revendications. Mais cette liberté ne saurait justifier les pillages, les dégradations ou les attaques contre les biens et les institutions. Rien ne peut légitimer de tels actes, qui pénalisent directement celles et ceux qui font vivre notre ville au quotidien.

Ce qui s'est passé est grave et ne doit pas être banalisé. Au-delà des dégâts matériels, ces violences fragilisent les commerces, inquiètent les habitants et portent atteinte à notre vie collective. Nous devons être fermes sur un principe essentiel : le respect des personnes, des biens et des institutions ».

Justice sociale

Les Écologistes de Poitiers Sud Vienne, Sylvain Robin et Sixtine Lebourdonnec, appelaient de leur côté « *à ne pas étouffer les revendications du 17 octobre. Les écologistes étaient présents aux côtés des plus de 6.000 Poitevines et Poitevins lors de la manifestation du 17 octobre 2026. Cette manifestation festive et pacifique a malheureusement été suivie en fin d'après-midi par des heurts, ainsi que des dégradations et pillages commis par des groupes réduits dans plusieurs magasins du centre-ville. Nous condamnons ces actes qui n'ont pas leur place dans le mouvement social et exprimons notre pleine solidarité avec les personnes blessées, les commerçants impactés et les habitants marqués.*

Cependant il faut aussi entendre ce que cette violence dit de notre société : la détresse économique et sociale de beaucoup d'entre nous, l'absence d'horizon politique désirable, la violence institutionnelle exercée contre le peuple.

Nous regrettons que certains observateurs et la mairie de Poitiers aient décidé de centrer leurs réactions sur ces actes isolés. Ils entretiennent ainsi la surdité vis-à-vis des revendications portées par les milliers de personnes présentes.

Les lycéens, étudiants, parents, gilets jaunes et simples citoyens étaient d'abord présents pour demander des solutions face au délabrement des lycées, au nombre insuffisant de professeurs, à la baisse du pouvoir d'achat et la hausse du prix des carburants qui ne cessent de durcir le quotidien. Ces revendications sont d'une brûlante actualité alors que le projet de loi de finances, discuté depuis cette semaine à l'Assemblée nationale, ne prévoit aucune revalorisation de salaire pour les enseignants et une avalanche de mesures aggravant la vie chère (gel des APL, gel des salaires de la fonction publique, diminution des remboursements de l'assurance maladie sur certaines prestations de soin, etc.).

Nous souhaitons aussi questionner les choix de maintien de l'ordre opérés cette journée par la préfecture de la Vienne, qui ont nourri les tensions plutôt que de contribuer à la désescalade. La police nationale était clairement en sous-effectif alors que cette date de mobilisation était connue depuis plus d'un mois. Aux alentours de 16 h, les policiers ont tiré des gaz lacrymogènes sans les sommations d'usage depuis la place Aristide-Briand alors que le cortège était calme et convivial. De nombreux manifestants, y compris ceux venus en famille et ceux qui s'étaient rassemblés autour de la fanfare, se sont retrouvés piégés. Ces choix incompréhensibles ont tendu les relations avec les policiers dont le rôle est essentiel pour maintenir le calme.

Alors, s'il faut choisir son camp, comme nous y invite Sébastien Lecornu dans sa communication, soyez assurés que le nôtre est choisi depuis longtemps : c'est celui des Françaises et des Français, de la démocratie, de la justice sociale et de l'écologie. ».

Le parti Renaissance Vienne, par la voix de son président Michel Henri, faisait lui savoir que « *la journée que nous venons de connaître, samedi 17 octobre 2026, suscite indignation et écœurement. Aucune revendication, aussi légitime puisse-t-elle être, ne peut conduire à des actes barbares tels que nous les avons connus. Les pillages, comme ceux qui ont eu lieu à Poitiers, les incendies, jets de projectiles, tirs de mortier, n'ont aucune place dans notre République. Nous pensons particulièrement à nos amis de Limoges dont la mairie, joyau d'architecture, a été détruite par incendie volontaire. Cette violence met en péril nos institutions, éteint la voix de ceux qui souhaitent revendiquer dans le calme et fait le jeu du Rassemblement national. Nous apportons notre soutien aux commerces impactés, aux institutions dont les bâtiments ont été détruits, à commencer par la municipalité de Limoges et, bien entendu, aux policiers, qui protègent les personnes et les biens dans des conditions d'une extrême difficulté. Nous rappelons à cette occasion que jamais aucun incident de maintien de l'ordre ne se produit quand les manifestations se déroulent dans le calme. N'inversons pas les rôles dans les situations de violence. Nous dénonçons également les partis, LFI au premier rang, qui jettent de l'huile sur le feu en laissant entendre que cette violence insensée peut être légitime.*

Notre pays doit se ressaisir et retrouver le plus rapidement possible la voie du dialogue démocratique. ».



Rassemblement lundi 19 octobre à midi devant la mairie de Chasseneuil-du-Poitou. *Ville de Chasseneuil-du-Poitou*

Mobilisation des élus

L'Association des maires et présidents d'intercommunalité de la Vienne (AMF86) était tout aussi écœurée et a vite appelé au rassemblement. « *Ce samedi 17 octobre, de nombreuses villes ont subi des dégradations, des pillages et des incendies en marge des manifestations : l'Association des maires et présidents d'intercommunalité de la Vienne condamne avec fermeté tous ces actes de violences et de vandalisme. Rien ne justifie de mettre le feu à une mairie, de saccager des commerces ou de détruire le patrimoine et les équipements qui appartiennent à toutes et à tous. Nous exprimons notre plein soutien aux communes touchées, à leurs équipes municipales, aux commerçants, aux habitants, aux pompiers, aux forces de l'ordre et à l'ensemble des personnes qui œuvrent à chaque instant pour réparer, sécuriser et reconstruire. Afin de les soutenir, l'AMF86 relaie le message de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité pour que les maires de la Vienne se mobilisent ce lundi 19 octobre, à partir de 12 h (ou à l'heure de leur convenance), devant les mairies, pour exprimer notre solidarité avec les communes touchées, leurs élus, leurs agents et l'ensemble des habitants. Rassemblons-nous, dans le calme et la dignité, pour défendre nos institutions et nos services publics !* ».

Quelques minutes après midi donc, le lundi 19 octobre, la maire de Chasseneuil-du-Poitou, Cendrine Cazareth, était présente entourée d'élus et de membres du conseil municipal, de nombreux habitants se joignant également à cet appel. Elle confiait à notre rédaction avoir trouvé les débordements observés à Poitiers comme partout en France « *inacceptables, d'autant que les personnes manifestaient légitimement, on est tous concernés par ce contexte difficile aujourd'hui, dans un monde qui se tend. Mais on ne peut pas accepter les actes des casseurs, avec ces violences gratuites, ces commerces détruits, ce sont souvent des gens qui ne peuvent même pas se tirer un salaire qui ont été visés. J'ai du mal à comprendre ce niveau de violence inédit. Il était important de se mobiliser ce midi pour rappeler que la République tient bon.* ».

En Deux-Sèvres

Dans le département voisin des Deux-Sèvres, plusieurs rassemblements se sont déroulés. La préfète Valérie Michel-Moreaux a activé la Cellule Opérationnelle Départementale (COD) à 12 h afin d'assurer un suivi en temps réel de la situation et coordonner l'action des services de l'État et des collectivités. Les forces de sécurité intérieure étaient mobilisées afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, faisait savoir la préfecture.

Au plus fort de la mobilisation, un peu plus de 1.700 manifestants ont été comptabilisés dans le département, dont environ 1.300 à Niort, 250 à Parthenay, 100 à Thouars, 70 à Bressuire et une vingtaine à Melle. Aucun de ces rassemblements n'avait fait l'objet de la déclaration préalable exigée par la réglementation.

Des points de blocage ou de filtrage ont par ailleurs été constatés sur ces différents sites. À Niort, la circulation avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, rue Gambetta et dans le quartier de la gare a été fortement perturbée, ainsi qu'aux abords de la rocade D648.

Aucun blessé n'est à déplorer.

« *Toutefois, des exactions ont été commises, notamment des jets de projectiles (bouteilles en verre, pierres, ...) sur les forces de sécurité intérieure. Des dégradations de matériels et feux de poubelles ont également été constatés. Au moins un véhicule de police a été dégradé à Niort. Le bilan opérationnel fait état d'une seule interpellation sans garde à vue* » informait encore la préfecture.

La préfète des Deux-Sèvres remercie les forces de sécurité intérieure et l'ensemble des services mobilisés, en particulier le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres et la ville de Niort, pour leur professionnalisme tout au long de cette journée. Elle rappelle que, si la liberté de manifester est un droit fondamental, elle s'exerce dans le respect de la réglementation, qui impose une déclaration préalable à tout rassemblement ; la liberté d'expression s'exerce dans le respect de l'ordre public, de la sécurité des personnes et des biens. La préfète dénonce les dégradations et exactions commises qui feront l'objet de poursuites judiciaires.

Alors, comment se dérouleront les semaines à venir, quant au niveau national le collectif des Gilets jaunes appelle à de nouveaux rassemblements les deux prochains samedis ? Un répit temporaire est observé quant à la colère lycéenne, dû aux vacances scolaires.

Dans un pays fracturé comme jamais, dont l'action est bloquée depuis plus de deux ans du fait de la dissolution voulue par le président de la République, Emmanuel Macron, les six mois qui séparent les citoyens et électeurs de la prochaine élection présidentielle, quelle qu'en soit l'issue, apparaissent longs. Très longs.

Olivier JAUNAY

Défense Une cérémonie forte en émotions s'est tenue mardi 6 octobre au Palais des Ducs d'Aquitaine de Poitiers, à l'occasion de la signature des contrats d'engagement dans l'armée de terre de jeunes Poitevins.

Seize nouvelles recrues pour l'armée de terre

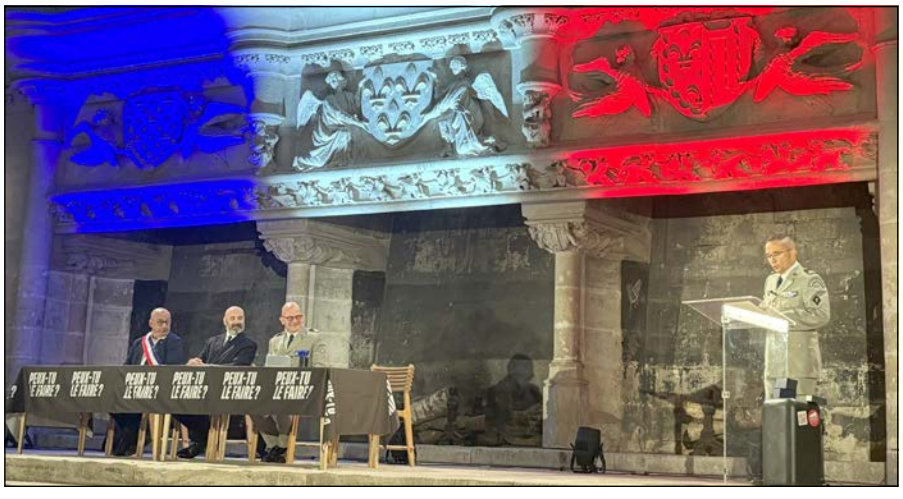
POITIERS

Le capitaine Louis Soye, chef du centre d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa) de Poitiers, avait convié mardi 6 octobre la presse locale au palais des Ducs d'Aquitaine de Poitiers, pour la signature des contrats d'engagement dans l'armée de terre de jeunes Poitevins.
Seize personnes étaient concernées, montant sur l'estrade pour signer leur précieux contrat, le tout sous le regard ému de leurs proches et de leurs familles.

Ces seize engagés vont rejoindre dès à présent différents corps d'affectation, à l'image de deux d'entre eux intégrant l'école nationale des sous-officiers d'active (Ensoa de Saint-Maixent-l'École, en Deux-Sèvres). Dix s'engageront en tant qu'engagés volontaires de l'armée de terre et quatre en tant que volontaires de l'armée de terre. « *En franchissant cette porte, c'est bien plus qu'un contrat que vous signez* », a rappelé Louis Soye. « *C'est un engagement fondé sur des valeurs qui nous sont chères. Votre parcours sera guidé par l'exigence et le mérite, piliers de notre professionnalisme. Vous y trouverez l'équité dans l'appréciation de vos compétences, la fraternité au sein de vos régiments et l'altruisme comme moteur de votre action au service du plus grand nombre. Vous aurez la fierté de servir, et la force d'agir.* »
« *Chaque année, 400 visiteurs poussent la porte du Cirfa Terre Poitiers pour découvrir les nombreux métiers proposés parmi les 100 spécialités : cavalerie blindée, infanterie, logistique, génie* », précisait la préfecture de la Vienne, saluant « *un engagement au service de la France* ».



La signature de son premier contrat, un moment qui reste souvent gravé. *Olivier JAUNAY*



C'est dans le magnifique cadre du Palais de Poitiers que s'est tenu cette cérémonie. *Olivier JAUNAY*

« *Il y aura des moments difficiles. Soyez exigeants avec vous-mêmes, ponctuels, fiables, loyaux, et soyez celui sur lequel les autres peuvent compter. On ne gagne jamais seul, on gagne ensemble. Vous entrez dans une institution qui vous demandera mais vous donnera aussi beaucoup. Soyez dignes de l'uniforme que vous allez porter, de ceux qui vous ont précédés, soyez dignes de la confiance que la nation place en vous. Servez avec honneur, courage, fierté. Bienvenue dans l'armée* », leur a enjoint le délégué militaire départemental adjoint, le colonel Xavier Frappart.
Le préfet de la Vienne, Charles Giusti, a évoqué « *l'engagement, au service des autres, au service de la France : vous allez entrer dans une grande famille, et dans un monde qui reconnaît le mérite. Les armées sont un formidable ascenseur social, vous pourrez, si vous le méritez, progresser, quel que soit votre niveau d'études, quelles que soient vos capacités. Si vous en avez envie, l'armée vous donnera cette occasion de grimper les échelons. Je voudrais dire un mot, pour m'adresser aux familles. Il y a trente-trois ans, je prenais le train, pour aller à l'autre bout de la France, parce que moi aussi je m'étais engagé. Ma mère a versé une petite larme, parce que pour elle c'était un déchirement. Je pense à vous, les familles, c'est peut-être un moment difficile, mais que ce soit pour vous une grande fierté.* »

Olivier JAUNAY



Patrimoine religieux

L'église Saint-Martin



Le retable du maître-autel est du XVIIe siècle. *Daniel BIRON*



L'église Saint-Martin de Roiffé. *Daniel BIRON*

ROIFFÉ

Un peu d'histoire

Le nom de Roiffé, Rufus plus le suffixe « *-iacum* » renvoie à un domaine de l'époque gallo-romaine ou du haut Moyen Âge. Le patronnage de Martin de Tours correspond en général à une paroisse d'origine ancienne. Cette paroisse, à la limite des diocèses de Poitiers, d'Angers et de Tours était très étendue. En 1109 l'évêque de Poitiers, Pierre II, la donne à son chapitre cathédral, à condition qu'il la remette à l'abbaye que vient de fonder Robert d'Arbrissel, à Fontevraud, sur la paroisse. En 1177 l'évêque de Poitiers consentit à la création d'une paroisse Saint-Michel à Fontevraud. Le curé de Roiffé restera nommé par l'évêque de Poitiers.

Marie de La Fère (1589-1652), née à Roiffé, est la fondatrice, en 1636, des Hospitalières de Saint-Joseph, dont le siège est aujourd'hui à Montréal.

Martin, né dans les premières décennies du IVe siècle dans l'actuelle Hongrie, quitte l'armée romaine après son baptême, rencontre Hilaire et fonde près de Poitiers, à Ligugé, le premier monastère des Gaules. Élu évêque de Tours, il vit dans son proche monastère de Marmoutier et meurt en 397 à Candes, au confluent de la Vienne et de la Loire. Son culte se répand rapidement. Des centaines de paroisses, en Europe, portent son nom.

Une nef très ancienne

Roiffé fait partie d'un groupe d'églises archaïques, à nef unique non voûtée, bâtie en petit appareil de tuffeau et à fenêtres à longs claveaux minces. Les murs nord et sud à Roiffé sont d'époque préromane, ainsi que la baie qui surmonte son portail.

Le portail est ouvert dans le mur sud. Sa large archivolte a deux rangs de claveaux taillés en pointe, entre lesquels s'intercalent des losanges. Il faut quatre marches pour descendre dans la nef.

Les poutres de la charpente sont peintes. Une tribune en bois est à l'ouest de la nef.

Le chœur à chevet plat appartient au style gothique angevin du XIIIe siècle, de même que les chapelles latérales formant transept, chacune de deux travées voûtées d'ogives octopartites.



Un tableau représentant saint Jean-Baptiste du XVIIe siècle. *Daniel BIRON*

Une partie gothique

Chœur et chapelles ont été très remaniés au XIXe siècle. Le clocher-mur de la façade occidentale de la chapelle latérale de droite a été reconstruit au XIXe siècle ; la bretèche exhaussée pour loger une seconde cloche. Le tuffeau et le toit d'ardoise rattachent l'église à la région angevine.

Les autels

Le maître-autel est accompagné d'un retable de pierre de 1654 classé monument historique (MH) le 13 mars 1941. Le tableau de la Vierge à l'Enfant, MH en 1941, est de la fin du XVIe-début du XVIIe siècle. Le début du Magnificat est sur le bord de son manteau. À la niche supérieure, se trouve une statue de Martin, titulaire de l'église. Le retable serait l'œuvre des frères de Fontevraud.

Les autels des chapelles latérales sont, comme souvent, dédiés à Marie à gauche, avec sur le devant les lettres entrelacées MA (Maria), à Joseph à droite, avec les lettres entrelacées SJ (Saint Joseph). Ce dernier autel a été béni le 29 octobre 1873, au temps du très actif abbé Pierre Poulet, qui fut près de 50 ans curé de Roiffé.

Après le concile de Vatican II (1962-1965), un autel en pierre a été installé à l'entrée du chœur pour les célébrations face au peuple, reprise de la pratique du premier millénaire.

Hommage aux prêtres de la paroisse

À droite du portail est fixée l'épitaphe suivante : « *Cy git le corps de M. Alexis Frustrau, prestre, desservant de cette paroisse, décédé le 25 juillet 1823, âgé de 68 ans. O vous auxquels du fond de son tombeau son langage muet donne avis du sort qui vous est réservé, priez Dieu pour le repos de son âme* ». Pendant la Révolution l'abbé Frustrau a célébré mariages et enterrements à Solomé (paroisse réunie à Saix en 1819) et à Raslay.

Au mur sud du chœur, à l'extérieur, est une autre épitaphe : « *A la mémoire de Mr Jean Baptiste Serré de Fulgère, décédé curé de Roiffé le 19 novembre 1855 âgé de soixante-dix-neuf ans et six mois, prêtre de Clermont en Auvergne, né à Rastoul de St Hippolyte près de Riom lez Montagnes (Cantal). Bon parent, bienfaiteur généreux, pour lui jamais en vain ne se firent entendre les pleurs du malheureux. Priez Dieu pour le repos de son âme. Requiescat in pace* » (Qu'il repose en paix).

À l'intérieur, au mur nord de la nef, est la plaque « *A la mémoire de Mr l'abbé Amiot, curé de Roiffé mai 1907-avril 1937. Requiescant in pace* ».

Les vitraux

Le vitrail a connu une remarquable renaissance à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. Le vitrail d'axe, de J. Fournier, Tours, 1883, représente Maurice et Thérèse d'Avila. Surtout à la partie supérieure, on a une curieuse affirmation de la Trinité : le « *Bouclier de la foi* », attesté dans un manuscrit de Pierre de Poitiers vers 1210.

Pater (à gauche) *Filius* (à droite) et *Spiritus* (en bas) sont réunis au mot central *Deus* par le verbe *est*.

Soit : *Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, l'Esprit est Dieu.* Entre les personnes de la Trinité non est répété trois fois, soit : le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas l'Esprit, l'Esprit n'est pas le Père.

Le vitrail de la baie géminée du mur sud du chœur est dédié au bienheureux Robert d'Arbrissel à gauche (J. Fournier, Tours, 1880), à la bienheureuse Aloysia, Louise, (Lux Fournier). En haut François de Sales, avec son Traité de l'amour de Dieu.

Au bras gauche du transept Pierre (Frères Guérithault, Poitiers, 1873), et André (Frères Guérithault).

Au bras droit du transept : au mur est, Hilaire évêque de Poitiers au IVe siècle, Radegonde avec le sceptre de reine et une église, car elle fonda l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers sans en être l'abbesse au 6e siècle, au-dessus le Sacré-Cœur (Fournier et Clément, Tours, 1875) ; au mur sud, Paul (Fournier et Clément, Tours, 1875), et Louis, roi, portant la couronne d'épines qu'il acquit en Orient (J. F. et A. C., Tours, 1875).

Au mur sud de la nef, Michel terrassant le dragon.

Tableaux

Outre le tableau de la Vierge à l'Enfant du retable, l'église a, au mur nord du chœur, un tableau représentant François d'Assise, huile sur toile du XVIIe siècle, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (27 janvier 2015), et, au mur sud du chœur, un tableau représentant Jean Baptiste, de 1697 (MH, 21 janvier 1980).

Mobilier

Roiffé a la cloche la plus ancienne du Loudunais (1491) avec l'inscription : « + *du moys d'octobre vers la fin MCCCC nonante I, Charles octain roy et dauphin regnant, Martin des II fut l'ung. Bris Esnault et J. Marie procureurs* » (MH, 27 mars 1928). La seconde cloche est de 1886. Elles ont été restaurées en 2009.

À gauche de la nef, la chaire a été conservée, avec l'Agneau et la croix/oriflamme, en face d'un crucifix, au carré du transept. Les statues représentent : au mur du chevet, Barbe et André ; à l'entrée du chœur, Jeanne d'Arc et Michel tuant le dragon avec sa lance ; sur les autels du transept, la Vierge à l'Enfant et le Sacré-Cœur ; dans la nef, à gauche Thérèse de l'Enfant Jésus, à droite Antoine de Padoue.

Le chemin de croix est fait de tableaux sur toile. Un bénitier ancien est à gauche de l'entrée. Une cuve baptismale octogonale est dans le bras droit du transept. Un confessionnal est conservé au nord de la nef. On voit des restes de litre seigneuriale. Au mur nord de la nef, une plaque faisant mémoire des 30 morts de la guerre de 1914-1918 est ornée sur la partie haute d'une croix de guerre et de l'inscription : « *Aux enfants de Roiffé morts pour la France* », et en bas : « *Requiescant in pace* ».

Un riche patrimoine dans une église où l'on prie depuis mille ans.

PARVIS - Centre théologique de Poitiers

Santé

Depuis quelques semaines, est effective sur la ville de Châtellerault l'ouverture de consultation par une sage-femme, Anaïs Herviou, au sein de l'antenne locale du Centre de santé du Fief de Grimoire.

Une nouvelle sage-femme



Anaïs Herviou, sage-femme coordinatrice du Centre de santé du Fief de Grimoire, consulte à Châtellerault deux jours par semaine. *Groupe ELSAN*

CHÂTELLERAULT

Depuis le 2 septembre, Anaïs Herviou, sage-femme coordinatrice du Centre de santé du Fief de Grimoire (établissement ELSAN), consulte à Châtellerault deux jours par semaine. Suivi gynécologique, contraception, grossesse, préparation à la naissance, rééducation périnéale : « *Les habitantes du Châtelleraudais peuvent désormais bénéficier de cet accompagnement sans se déplacer à Poitiers* » se réjouit l'établissement.

« *Afin de renforcer l'accès aux soins sur le territoire, le Centre de santé polyvalent de la Clinique du Fief de grimoire* [1] *à Poitiers poursuit son développement avec l'ouverture d'une antenne à Châtellerault. Cette dernière facilite l'accès à un accompagnement de proximité et renforce l'offre de soins dédiée à la santé des Châtelleraudaises.* »

Depuis le 2 septembre, Anaïs Herviou, sage-femme, assure des consultations deux jours par semaine au sein de cette nouvelle structure. Elle propose un accompagnement complet en suivi de grossesse, santé féminine et rééducation périnéale : suivi gynécologique (consultations, frottis de dépistage, prescription et suivi de contraception, conseils en prévention) ; suivi de grossesse ; entretiens prénataux ; séances de préparation à la naissance et à la parentalité ; rééducation périnéale ; accompagnement personnalisé selon leur situation et leurs besoins.

L'ouverture de cette antenne à Châtellerault s'inscrit dans la volonté du centre de proposer une offre de proximité complémentaire à celle déjà déployée sur le territoire poitevin.

Simplifier la vie

Anaïs Herviou, la sage-femme, explique que « *lors des premières consultations, plusieurs patientes m'ont indiqué rencontrer des difficultés pour trouver un suivi près de chez elles. Certaines venaient jusqu'à Poitiers pour un rendez-vous de routine. Avec ces consultations près de chez elles, nous souhaitons répondre à un vrai besoin et leur simplifier la vie.* »

L'antenne du Centre de santé du Fief de Grimoire se situe au 22 boulevard Aristide-Briand à Châtellerault. Les consultations de sage-femme y sont assurées deux jours par semaine sur rendez-vous.

Olivier JAUNAY

[1] *La Clinique du Fief de Grimoire est un établissement de santé privé spécialisé en gynécologie-obstétrique ainsi qu'en chirurgie (gynécologique, ophtalmologique et plastique) grâce à un plateau technique moderne. Reconnue pour son centre de cancérologie dédié aux cancers de la femme, la clinique est certifiée pour la qualité de ses soins. Elle regroupe près d'une trentaine de praticiens et une équipe d'une centaine de personnes. Elle prend en charge 8.500 patients par an.*

Coup de crayon



Économie Installé à Poitiers, le chef d'entreprise Steve Roustand œuvre dans le traitement et le ravalement des façades. Il a rejoint un réseau d'entreprises pour différentes raisons, dont son action envers les personnes âgées.

Un entrepreneur attaché au soutien aux seniors

VIVRE DANS LA VIENNE

Vertikal® est une marque française de revêtements extérieurs, dont les produits sont destinés au ravalement et à la rénovation de façades des maisons individuelles et autres types de bâtiments. Créée en 2003 par Christian Badia, la marque s'appuie sur une quarantaine de distributeurs-applicateurs certifiés, présents sur toute la France.

« *Avec une gamme de produits élaborée à base de résines qui lui confèrent des propriétés supérieures à d'autres types de revêtements, ces professionnels assujettis à une Charte Qualité placent l'éthique au centre de leurs préoccupations* » se présente l'entreprise.

Steven Roustand est l'un des entrepreneurs qui a rejoint le réseau, avec son entreprise Façades Poitevines, installée à Poitiers. Cet ancien responsable d'un magasin Decathlon avait précédemment lancé une entreprise spécialisée dans l'entretien de toitures qu'il a revendue en 2023. J'ai lancé la franchise Vertikal® Façades Poitevines en 2024, convaincu par un ami du nord de la France, avec l'avantage d'utiliser des produits de traitements de façades haut de gamme. J'ai signé avec eux un contrat d'exclusivité sur une grande partie de l'ouest de la Vienne, la société qui emploie trois équivalents temps plein intervenant autour de Poitiers et de sa petite couronne limitrophe. Façades Poitevines intervient du nettoyage au ravalement de façade, des interventions qui vont du traitement des traces rouges que l'on peut voir sur de nombreuses maisons, et qui ressortent encore davantage par temps de pluie, « *ce sont des mousses qui se développent* », au phénomène plus inquiétant « *des fissures, elles sont de plus en plus présentes et ce phénomène va augmenter dans les années à venir, avec les matériaux qui se dilatent et se rétractent avec les fortes chaleurs* ».



Remise de don à Saint-Benoît, en septembre dernier. *Agence la Cerise - service de presse Façades Poitevines – VERTIKAL®*

Le profil des clients est en majorité celui « *de gens dont la maison est payée et qui souhaitent ainsi la relooker tout en la protégeant, mais ça dépend de l'environnement, de la végétation, de la pollution, selon les secteurs les interventions ne peuvent pas toujours attendre dix ou vingt ans. Les façades exposées à l'ouest sont bien sûr bien plus sensibles à la pluie par exemple* ».

Depuis deux ans, le chef d'entreprise évoque une activité assez constante et soutenue, notant toutefois un léger ralentissement mais très récent, « *depuis la rentrée, dans le contexte de pouvoir d'achat tendu et d'attentisme dû à l'élection présidentielle à venir. Mais dans l'ensemble le réseau se porte bien.* ».



Steve Roustand intervient sur Poitiers et ses alentours. *Olivier JAUNAY*

Steve Roustand est par ailleurs membre de l'association Une façade sur la Vie, fondée par le Groupement d'Entreprises Vertikal® et dont la vocation est de soutenir localement des projets en faveur des personnes âgées. Dans ce cadre, il a remis jeudi 17 septembre dernier un chèque de don de 1.773 euros au profit de la résidence services du Château de l'Ermitage de Saint-Benoît.

« *Ce don participera à l'achat de deux salons de jardin pour créer un espace convivial dans le parc de la résidence et ainsi permettre aux résidents et aux familles de se rassembler dans un lieu agréable pour profiter des espaces verts. Nous avons à cœur de soutenir des projets qui permettent aux personnes âgées de vivre des moments conviviaux en retrouvant leurs familles. C'est un vrai plaisir de permettre à la Résidence Services de créer un espace convivial, sous le cèdre qui se trouve dans le parc, pour améliorer le quotidien de nos aînés* », déclarait sur place l'entrepreneur.

En 2025, Façades Poitevines avait déjà remis un don de 1.550 euros à l'Éhpad Gérard-Girault de Jaunay-Marigny pour permettre à la structure de proposer aux résidents des moments de détente et de partage. En effet, ce don avait permis la création d'un espace apaisant grâce à une colonne à bulles et l'organisation d'une animation musicale sur le thème du Brésil.

Olivier JAUNAY

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
VIENNE ET DEUX-SÈVRES

Économie La démarche Créativité et Territoires, sous l'égide de l'Espace Mendès-France de Poitiers, poursuit ses activités et ses visites créatives, ouvertes à tous, toujours dans l'idée de faire se rencontrer des personnes issues d'univers différents, afin de faire émerger des idées, et des collaborations, notamment économiques.

Plusieurs visites créatives proposées à Vouillé

VOUILLÉ

L'un des deux animateurs bénévoles de la démarche Créativité et Territoires, Jacky Denieul, lançait au début du mois d'octobre *L'appel de Vouillé*, commune où par ailleurs il réside, concernant différents temps forts à venir dans cette localité située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Poitiers.

« *L'avenir de nos territoires ne se décrète pas : il se bâtit. À travers les réussites de l'hôtel-restaurant Le Cheval Blanc et Le Clovis, le geste poétique et artisanal de l'Atelier Carrément Bol de Christine Carré-Bellec, et la rigueur d'innovation technique de la SAS Chauvet, Vouillé nous montre le chemin. En deux jours, ces trois figures locales nous rappellent une vérité fondamentale, trop souvent oubliée : il ne peut y avoir de redistribution sans création préalable de valeur. Cet itinéraire n'est pas une simple série de visites. C'est une interpellation profonde adressée à chacun de nous, citoyens, élus et institutions.* ».

Jacky Denieul de poursuivre son propos : « *Citoyens : devenons les premiers soutiens de notre économie. Avant de chercher à récupérer une part de la richesse commune, interrogeons-nous : comment contribuons-nous à la faire naître ? Soutenir la création de valeur locale, c'est choisir de consommer là où l'on vit, c'est valoriser le savoir-faire de nos artisans, c'est encourager l'audace de nos entrepreneurs. Notre responsabilité citoyenne commence par cet acte d'engagement envers ceux qui font battre le cœur économique de notre quotidien. Institutions : de la commune à l'État, facilitez l'audace. Cet appel s'adresse avec force à la commune de Vouillé, à la Communauté de communes, au Département, à la Région et à l'État. Votre rôle ne peut se limiter à la gestion de la fiscalité ou à la redistribution des aides. Vous devez être les architectes d'un écosystème fertile. Allégez les freins qui pèsent sur l'innovation technique de nos PME. Valorisez le foncier et le tourisme pour ancrer la gastronomie et le commerce dans leur terroir. Financez la transmission des métiers d'art qui font la poésie et l'identité de nos territoires.* ».

Et d'appeler à un sursaut collectif. « *Public comme privé, nous devons réaligner nos priorités autour d'un principe simple : nourrir la source avant de vouloir y puiser. C'est à cette seule condition que nous construirons un modèle social et économique durable, solidaire et résilient. Engageons-nous pour ceux qui créent. Soutenons le travail, le talent et l'audace, ici et maintenant.* ».



L'hôtel Clovis, à Vouillé, est rattaché au restaurant du Cheval Blanc. *Olivier JAUNAY*

Des visites créatives, gratuites, ouvertes à tous sur inscription, sont donc prévues à l'hôtel-restaurant Le Cheval Blanc et Le Clovis à Vouillé, mardi 27 octobre à 10 h sur le thème : *Les secrets d'un accueil d'excellence et d'une gastronomie ancrée dans son terroir*. Option déjeuner : un repas partagé est possible au Cheval Blanc le mardi midi pour prolonger les échanges (pensez à réserver personnellement votre table auprès du restaurant). Le même jour, mardi 27 octobre, à 15 h, visite de l'Atelier Carrément Bol, toujours à Vouillé : une plongée poétique dans l'atelier de la céramiste Christine Carré-Bellec. Le lendemain, mercredi 28 octobre à 10 h, visite de la SAS Chauvet à Vouillé : à la découverte de la rigueur et de l'innovation d'une entreprise technique locale.

Olivier JAUNAY

Inscriptions auprès de Jacky Denieul. Courriel : jacky.denieul@emf.ccsti.fr, tél. : 06.81.54.62.24.

Agenda culturel

Les sorties dans la Vienne

Expositions

Jusqu'au 21 novembre - Lussac-les-Châteaux, médiathèque. Exposition *Souvenirs de Pologne*. En lien avec le Prix des Littératures Européennes de Cognac, la médiathèque vous propose de découvrir divers objets et costumes traditionnels de culture polonaise. Entrée libre et gratuite.

Jusqu'au 22 novembre - Loudun, collégiale Sainte-Croix. Exposition : *Si... Couleur et lumière* de Christine Morin et François Chauvin. Entrée libre. Tél. 05.49.98.62.00.

Jusqu'au 11 décembre - du lundi au vendredi de 14 h à 18 h. Châtellerault, Centre d'art contemporain. Exposition *Histoires poitevines et autres mythologies* de Vincent Girard.

Jusqu'au 19 décembre - du mardi au jeudi, 9 h à 17 h 30 et jusqu'à 19 h 30 les soirs d'événements. Poitiers, Archives départementales. Exposition *Dans l'œil de l'État, photographies institutionnelles dans la Vienne*. Gratuit. Tél. 05.49.03.04.05.

Conférence et visite

Jusqu'au 12 novembre - mardi et jeudi, 16 h 30. Chauvigny, office de tourisme. Visites guidées de la cité médiévale. Tarifs : plein 5 euros, réduit 3,50 euros (7-18 ans, étudiants).

Atelier

28 octobre - 15 h. Lussac-les-Châteaux, musée de Préhistoire. Balade préhisto' : *Rencontre Ancestrale*, famille à partir de 6 ans. Tarifs : adulte 6 euros, moins de 18 ans : 3 euros. Sur réservation : 05.49.83.39.80.

28 octobre - 10 h 30. Lussac-les-Châteaux, musée de Préhistoire. Atelier préhisto' jeunes : *Parures de l'âge du Bronze*. Pour les deux animations : à partir de 6 ans, 3 euros. Sur réservation : 05.49.83.39.80.

28 octobre - 14 h. Civray, Micro-Folie. Atelier peinture sur galets spécial Halloween ! Gratuit.

28 octobre - Loudun, collégiale Sainte-Croix. Atelier famille : Au fil du temps. 30 octobre - Atelier famille : Osez l'osier. 7 novembre - Atelier famille : Spontanéité abstraite. 18 novembre - Atelier famille : Touche du bois. À partir de 4 ans. Tous les ateliers commencent à 15 h 30. Tarif par atelier : 2 euros pour les moins de 12 ans - 5 euros par adulte. Informations et réservations : collegiale.ste.croix@ville-loudun.fr ou 05.49.98.62.00.

Rencontre

30 octobre - 14 h 30. Charroux, Maison du Pays charlois. Rentrée littéraire présentée par Pauline de la librairie Livres et vous de Ruffec. Ouvert à tous.

Nature

Jusqu'au 1er novembre - tous les jours à 10 h 30 ou 15 h. Saint-Romain, Natur'équestre - Puiraveau. Balades à poney pour les enfants de 2 à 10 ans. Sur réservation uniquement : Lydie au 06.13.76.42.36.

Bric-à-brac

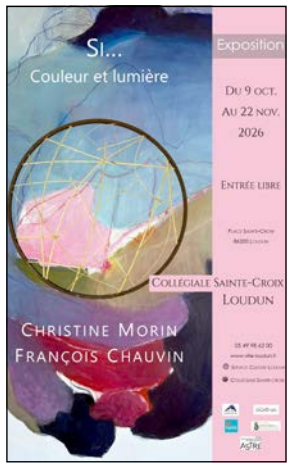
8 novembre - 9 h à 16 h. Charroux, salle polyvalente. Bourse aux jouets et périculture, organisé par l'APE. Tarif : 2,50 euros le mètre, tables fournies. Restauration sur place. Réservation : Laura au 06.43.43.31.42 ou Marion au 06.32.10.95.24.

Animation

30 octobre - de 14 h à 17 h. Lussac-lès-Châteaux, médiathèque. Atelier réalité virtuelle proposé et animé par François Ranck de la Bibliothèque Départementale de la Vienne afin de vous faire découvrir la réalité virtuelle et faire écho au festival *Grand Escape Fake Lussac* organisé par la MJC21. À partir de 12 ans. Durée : 20 minutes. Entrée libre et gratuite.

Humour

7 novembre - 20 h 30. Vouneuil-sous-Biard, salle R2B. « *Bonjour Au revoir S'il vous plaît Merci* » avec Les Jumeaux. Tarifs : plein 18 euros, réduit et abonné : 15 euros. Réservation en mairie du lundi au vendredi de 15 h 30 à 17 h 30. Billetterie sur place les soirs de spectacles. Pas de réservation par courrier ou par téléphone. Réservation : salle-r2b.fr - renseignements au 05.49.36.10.20.



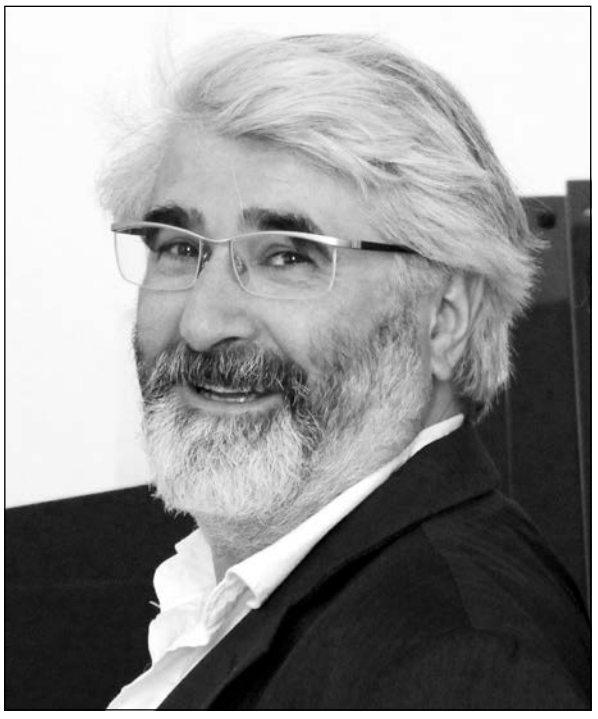
Christine Morin - François Chauvin - Service culture Loudun

Loto

25 octobre - 13 h. Champagné-Saint-Hilaire, salle des fêtes. 3e loto gourmand. Buvette, crêpes sur place pour se régaler pendant les parties.

Concert

Un récital d'Alain Villard



Alain Villard. *Photographie transmise par Claude et Jacques de Giafferri*

POITIERS

Dans le cadre du Festival Musique Sacrée, Alain Villard vous propose un récital de piano autour d'œuvres de Franz Liszt, César Franck, Déodat de Sévérac, Alexandre Scriabine et Claude Debussy. Agencé autour d'une partie du cycle *Harmonies poétiques et Religieuses* de Liszt, le programme associera des compositeurs qui chacun avec leur personnalité originale, ont exploité l'instrument piano dans une recherche mystique singulière. À l'auditorium Saint Germain, Conservatoire à rayonnement régional, 5 rue Franklin à Poitiers, vendredi 6 novembre 2026, à 20 h. Les billets se prennent sur place, au prix de 10 et 20 euros.

Olivier JAUNAY

Distinctions Vingt anciens combattants ont été honorés pour leur engagement, leur fidélité et leur attachement au monde combattant.

Des anciens combattants récompensés



Séance photo pour les récipiendaires entourés d'Antoine Selosse, maire de Lathus-Saint-Rémy, du président de l'UFVG-AC de la Vienne et des porte-drapeaux. *Claude FUZEAU (clp)*

LATHUS-SAINT-RÉMY

Une cérémonie solennelle s'est déroulée le samedi 10 octobre à la Maison des associations de la commune à l'occasion de la remise des médailles de vermeil et une de bronze à vingt anciens de la commune pour les récompenser des années consacrées au devoir de mémoire, à la transmission et à la participation à la vie des associations patriotiques. Yves Joncourt, président de l'Union fraternelle des victimes de guerre et anciens combattants (UFVG-AC) de la Vienne a remis la médaille de bronze à Bruno Lagrange, puis la médaille de Vermeil à René Aladavid, Jacques Billac, Bernard Brunet, Pierre Bujeau, Jean-Claude Caille, Guy Chassat, Henri Compain, Bernard Couvrat, René Foussereau, Bernard Gaudin, Claude Gilet, Guy laguenière, Claude Latour, Camille Legaud, Jean-Pierre Martinière, Lucien Naullet, Jean Pelletan, Robert Rigaud et Robert Texier. Il a également remercié l'ensemble des porte-drapeaux car *« c'est un engagement qui mérite notre respect. Derrière chaque porte-drapeau, ce sont nos anciens combattants, nos disparus et toutes les victimes des conflits qui sont représentées. »* En conclusion, Jean-Marie Bardu, président des anciens combattants de Lathus-Saint-Rémy a précisé toute l'importance de ces décorations pour ces anciens soldats qui ont servi la France. *« Cette distinction vient reconnaître leur engagement, leur fidélité et leur attachement au monde combattant. Elle récompense aussi des années consacrées au devoir de mémoire et de transmission. »*

Claude FUZEAU (clp)

Environnement Confrontée à la multiplication de projets d'énergies renouvelables, notamment pour les installations photovoltaïques et agrivoltaïques, la CCVG a engagé une démarche participative pour élaborer une Charte Énergies renouvelables.

Une charte pour encadrer le photovoltaïque



Les élus communautaires avaient déjà élaboré une charte pour encadrer l'essor des parcs éoliens sur le territoire de la CCVG qui poussaient à la vitesse grand V. *Claude FUZEAU (clp)*



Une charte pour construire les paysages agricoles et énergétiques de demain pour faire face à la multiplication des projets photovoltaïques et agrivoltaïques, plus de 7.500 ha sur le territoire de la CCVG. *Photo d'illustration Adobe Stock*

MONTMORILLONNAIS

Le territoire de Vienne et Gartempe est depuis plusieurs années fortement sollicité pour l'installation de projets d'énergies renouvelables, et notamment pour les installations photovoltaïques et agrivoltaïques. Face à cette forte évolution, la communauté de communes Vienne et Gartempe souhaite donner aux habitants, aux agriculteurs, aux élus, aux associations et aux acteurs de la filière les moyens de réfléchir collectivement à l'avenir de ces projets et aux paysages qu'ils contribueront à façonner. L'objectif est de faire émerger un cadre partagé à partir du terrain, des réalités agricoles, des attentes des habitants et des choix des élus. Lors d'une réunion d'information, le président de la CCVG, Jean-Luc Souchaud, a indiqué que : *« Cela ne veut pas dire que nous sommes contre tous les projets, mais nous avons besoin d'un cadre pour choisir et nous aider à donner un avis. Face à la multiplication des projets d'agrivoltaïque, nous avons décidé l'élaboration d'une charte Énergies renouvelables (ENR) définissant des règles pour l'implantation des parcs agrivoltaïques, à la suite d'une délibération adoptée dans la séance du 17 septembre dernier. »*

Pour Gisèle Jean, vice-présidente de la CCVG chargée de la transition écologique, *« nous sommes les premiers dans le département à entreprendre cette réflexion, mais nous sommes sous pression. Il faut engager cette démarche pour recueillir des éléments parfois contradictoires, pour pouvoir se positionner. »*

C'est dans ce cadre que la CCVG a proposé une réunion d'information le lundi 12 octobre à 19 h à l'Espace Gartempe à Montmorillon qui a rassemblé environ 300 personnes venues s'informer, écouter les échanges, et aussi s'exprimer sur le devenir des pâturages dédiés à l'élevage ovin.

Dans un premier temps, Gisèle Jean a expliqué que le Sud Vienne avait connu un emballement sur l'éolien. *« Nous avons aujourd'hui 103 éoliennes. Notre territoire est une zone d'attraction car nous avons une densité de population faible, et des terres agricoles moins valorisées avec des revenus très bas pour les agriculteurs. »* Comme pour chaque projet quelle que soit la nature, il y a toujours les pour et les contre. Les uns expliquent que le revenu pour l'agrivoltaïque est de 2.000 à 5.000 euros par an et par hectare ce qui rassure le banquier. Pour les autres, ils demandent un moratoire, car on peut produire du photovoltaïque sur les parcs de stationnement, les anciennes décharges... sans les installer sur des terres agricoles. À suivre...

Claude FUZEAU (clp)

Festival Déprogrammé deux fois, mais pas annulé, le Salon du livre version 2026, se tiendra le samedi 31 octobre, à l'Espace Gartempe en présence d'une soixantaine d'auteurs nationaux et régionaux.

Une journée consacrée à la littérature

MONTMORILLON

Initialement programmé à la fin du mois de juin comme tous les précédents depuis 1990, pour lancer les festivités estivales, le Salon du livre de Montmorillon, porté par la nouvelle municipalité, a dû être reprogrammé au regard des très fortes chaleurs caniculaires survenues cet été.

L'équipe municipale toujours très motivée a tenu à maintenir cette manifestation qui se déroulera sur la seule journée du samedi 31 octobre à l'Espace Gartempe. *« Pour nous, même si c'est sous une forme allégée, il était important de maintenir ce rendez-vous culturel »*, indique le maire Jean-Luc Souchaud. *« En 2027, sauf cas de force majeure, nous reviendrons à la formule des éditions précédentes sur un week-end et on ne fera pas payer les auteurs comme le faisait l'ancienne municipalité. »*



Sociétaire des grosses têtes, humoriste, comédien, parolier et animateur, Bernard Mabille sera présent à Montmorillon le samedi 31 octobre. *Yann Laleouse*



Harry Roselmack parmi la soixantaine d'auteurs invités. *Robin François*

Le jour J, une partie des auteurs prévus en juin sera montmorillonnaise pour la journée. Parmi les auteurs présents : le journaliste politique Franz-Olivier Giesbert, qui présentera dès le vendredi soir, 30 octobre à 20h 30, au cinéma Majestic, son dernier ouvrage *Histoire intime de mes chefs-d'œuvre préférés* (éditions Gallimard) ; Allain Bougrain-Dubourg ; Louis Chamard ; Mémona Hintermann ; Bernard Mabille ; Daniel Picouly ; Luc Turlan ; Michel Cordeboeuf ; Philippe Larbier ; Laurent Zimmy ; Bernard Lecomte ; François Salaün, entre autres, ainsi que Marion Quantin, lauréate 2026 du Prix Régine-Deforges qui récompense la publication d'un premier roman *Ton cadavre* exquis (édition POL). Une vingtaine d'auteurs régionaux seront également présents. En parallèle, les artisans de la boutique Jeux L'Effet-Jeux D'Effet de la cité de l'écrit seront présents sur le salon pour partager leur travail sur le design événementiel avec notamment la création d'un personnage avec des pages de livres. Tout au long de la journée, rencontres, dédicaces, débats, ateliers.

Claude FUZEAU (clp)

Salon du livre de Montmorillon : samedi 31 octobre, espace Gartempe, de 10 h à 18 h 30. Entrée gratuite. Contact : www.montmorillon.fr

Environnement À travers une lettre ouverte adressée aux préfets de la région Centre-Val-de-Loire, de la Creuse, du Loiret, de la Vienne et au préfet coordinateur du bassin Loire-Bretagne, une vingtaine de structures demandent des mesures urgentes pour sauver la Gartempe.

Sauvez la rivière Gartempe !

MONTMORILLONNAIS



La rivière Gartempe après avoir perdu ses poissons et ses espèces aquatiques a laissé place à une invasion d'algues filamenteuses et des cyanobactéries avec une eau à 31° C. *Claude FUZEAU (clp)*

D'année en année, les différents seuils de gestion sont atteints toujours plus tôt dans la saison. Un exemple récent : la sécheresse qui s'est installée de manière durable cet été 2026 avec une conséquence sans appel sur la dégradation des milieux aquatiques et des niveaux de rivière qui ont été aussi rarement bas. La Gartempe, qui a connu un étiage très sévère, n'a pas échappé à ce constat. Le débit de seuil de coupure a été franchi à l'indicateur à Montmorillon dès la fin juin. De nombreux affluents se sont retrouvés en assec. Le phénomène a engendré la destruction des peuplements piscicoles et de toutes espèces aquatiques qui y vivent, mais a aussi mis en péril l'approvisionnement en eau potable de plusieurs secteurs avec un prélèvement important en tête de bassin pour l'alimentation en eau potable de Limoges et Guéret. Ces deux agglomérations, très dépendantes de la Gartempe, ont un fort risque de coupures d'eau potable. À Montmorillon, la station enregistrait un débit qui effleurait les 1 m³ d'eau par seconde en juillet 2026, passé actuellement à 0,44 m³ seconde.

Pour les signataires de cette lettre, *« il devient urgent de passer d'une gestion d'urgence à une gestion anticipée et durable de la ressource. Cela suppose de réfléchir aux aspects quantitatifs de l'eau, et à sa qualité. La Gartempe est un signal d'alerte fort. Sans action concertée sur tout son linéaire, elle risque de devenir un cours d'eau en détresse permanente. »*

Depuis plus de dix ans, plusieurs structures [1] demandent à revoir la gestion de l'eau potable réalisée sur la Gartempe car l'eau prélevée dans celle-ci est rejetée dans la Vienne sur plusieurs points, et que la Gartempe soit classée en zone de répartition des eaux (ZRE). *« Ce classement est le signal de reconnaissance par la puissance publique d'un déséquilibre quantitatif avéré entre la ressource et les prélèvements existants. »* Et de conclure : *« La gestion de l'eau n'est pas un domaine facile. Nous ne reconnaissons souvent sa valeur que lorsque le puits est à sec. N'attendons pas, prenons les devants ! »*

Claude FUZEAU (clp)

[1] Centre de plein air de Lathus, CPIE Val de Gartempe, les communes de Châteauponsac (87), Lathus-Saint-Rémy, Saulgé, Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine, Etablissement public territorial de bassin de la Vienne, Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne, France nature environnement Limousin, LPO Limousin et Poitou-Charentes, sources et rivières du Limousin, Syndicat intercommunal d'aménagement Gartempe et Creuse, Poitou-Charentes nature, Zone rurale à défendre de la Croisière, Vienne nature, Syndicat CoulGart-eau et Reine Marie Waszak, conseillère régionale, présidente du comité de pilotage du site Natura 2000.

Vie locale Le bureau de poste de Loudun est fermé temporairement pour des travaux de modernisation, à partir du 19 octobre et rouvrira le 16 novembre.

Des travaux à la Poste



Le bureau de poste de Loudun est fermé durant quelques semaines pour travaux. *Olivier JAUNAY*

LOUDUN

Pendant cette période de fermeture pour travaux du bureau de poste de Loudun, une continuité de services est assurée à Loudun, Monts-sur-Guesnes et Les Trois-Moutiers. En quoi consistent les travaux ? « *La Poste va engager des travaux pour améliorer l'accueil, les services au public et les conditions de travail des agents. Ce chantier de rénovation va durer près d'un mois : il sera fermé dès le lundi 19 octobre et rouvrira le 16 novembre à 14 h* » informe l'entreprise. Pendant la durée des travaux, les opérations postales habituelles, y compris dépôt, retrait de colis et lettres recommandées, pourront se faire à l'Espace pro de Loudun et les opérations bancaires et postales habituelles aux bureaux de poste de Monts-sur-Guesnes et des Trois-Moutiers. Le distributeur automatique de billets, situé à l'extérieur, sera hors service pendant la durée des travaux. La Poste espace clients pro est située 5 rue Guillaumet à Loudun, ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h. Samedi : 8 h 30-12 h (uniquement le dépôt et retrait des colis et lettres recommandées).

La Poste de Monts-sur-Guesnes est située au 11, place Frezeau de la Frezellière. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9 h à 12 h et de 13 h 50 à 16 h 15. Samedi : 9 h à 12 h.

La Poste Les Trois-Moutiers, 3, rue des Deniers, est ouverte le lundi et le mardi, de 13 h 50-16 h 15, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 50 à 16 h 15, ainsi que le samedi, entre 9 h et 12 h.

Olivier JAUNAY

Agenda interreligieux

Du 23 au 30 octobre

Église catholique romaine

Tous les mercredis, vendredis et samedis - 15 h 30 à 17 h 30. Poitiers, église Saint-Porchaire. Confessions individuelles toute l'année.

Tous les samedis - 9 h 30. Abbaye Saint-Martin de Ligugé. Lectio sur l'Évangile du lendemain avec Frère Antoine-Frédéric.

Cerizay, abbaye de Beauchêne. Vendredi au samedi et mardi : 7 h 30 Laudes, 8 h messe, 12 h office des Lectures + Milieu du jour, 18 h Vêpres ; dimanche : 7 h 30 Laudes, 8 h et 10 h messe, 17 h 30 adoration du Très Saint Sacrement, 18 h Vêpres ; mercredi : 8 h Laudes, 12 h office des Lectures + Milieu du jour, 18 h Vêpres, 18 h 30 Messe multi-intentionnelle + Neuvaine à Notre-Dame de Beauchêne ; jeudi : 8 h à 18 h : adoration du Très Saint Sacrement ; 8 h Laudes, 12 h office des Lectures + Milieu du jour, 18 h Vêpres et 18 h 30 Messe.

Ligugé, abbaye Saint-Martin. Du lundi au dimanche : 7 h Laudes, 8 h 30 messe (10 h le dimanche et solennités), 18 h Vêpres (16 h 30 le dimanche et solennités), 20 h Complies, 21 h Vigiles (20 h le samedi).

Prailles, abbaye de Pié-Foulard. Du lundi au samedi : 8 h Laudes, 8 h 45 messe, 12 h 15 sexte, 17 h 45 vêpres, 20 h 45 Vigiles ; dimanches et jours de fêtes : 7 h 15 Laudes, 9 h 30 messe, 12 h 15 sexte, 17 h vêpres et à 20 h 30 vigiles.

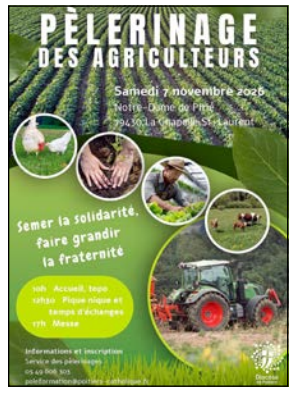
2 novembre - 14 h 30 à 17 h. Niort, église Saint-Florent. Conférence de Daniel Courant sur *l'histoire des cimetières de Niort et de l'art funéraire*, suivie d'une messe pour les défunts à 16 h.

4 novembre - 18 h à 19 h 30. Poitiers, Maison Saint-Hilaire. *Quand tout va trop vite, comment s'en sortir ?* Atelier animé par Ariane van der Hoog, pasteure de l'Église Protestante Unie de France à Poitiers. Entrée libre sur inscription : 05.49.60.63.00 - contact.msh@poitiers-catholique.fr.

7 novembre - à partir de 10 h. La Chapelle-Saint-Laurent, sanctuaire Notre-Dame-de-Pitié. Pèlerinage des agriculteurs dont le thème est *Semer la solidarité, faire grandir la fraternité*. Information et inscription - service des pèlerinages au 05.49.60.63.03 ou polefomration@poitiers-catholique.fr.

18 novembre - 17 h 30 à 19 h. Poitiers, Maison Saint-Hilaire. Cercle de lecture : *Juifs et chrétiens* animé par Éric Brauns et Alain Gagnaire. Autres dates : 27 janvier et 10 mars. Entrée libre. Sur inscription : Anne-Sophie Lafay, poleformation@poitiers.catholique.fr ou au 05.49.60.63.03.

18 novembre - 19 h 30 à 21 h. Poitiers, Maison Saint-Hilaire.



https://www.poitiers.catholique.fr

Cercle de lecture - la mission animé par Joël Chérief, prêtre de la mission de France. Autres dates : 16 décembre 2026, 20 janvier et 10 février 2027. Entrée libre. Sur inscription : Anne-Sophie Lafay : poleformation@poitiers-catholique.fr ou au 05.49.60.63.03.

Église orthodoxe

24 octobre - dit de la Saint Dimitri. 18 h, Vigiles.

25 octobre - 21e après la Pentecôte, 5e après la Croix. Saints Marcien et Martyrios, martyrs à Constantinople (355). 10 h 30, Divine Liturgie.

À la Paroisse orthodoxe La Trinité - Saint-Hilaire-de-Poitiers de Tradition russe en Europe occidentale, 77 avenue de la Libération à Poitiers.

Cinéma

Les films dans les salles

Châtellerault, Les 400 Coups. Le 24 - 17 h. Le 25 - 15 h. Le 26 - 20 h 30. Le 27 - 10 h. Animation, *Le corset* de Louis Clichy. Le 23 - 17 h. Animation, *« In waves »* de Phuong Mai Nguyen. Le 27 - 17 h 30. Animation, *Bouchra* d'Orian Barki, Meriem Bennani. Le 23 - 14 h. Le 25 - 20 h 30. Le 26 - 17 h. Comédie dramatique, *Les éléphants dans la brume* d'Abinash Bikram Shah, en VO. Le 26 - 10 h. Animation, *Le monde à l'envers* d'Arnaud Demuynck, Noé Garcia, Erwann Hette. Le 27 - 20 h 30. Drame, *« Safe »* de Todd Haynes, en VO. Les 23 et 24 - 20 h 30. Le 25 - 17 h. Le 26 - 14 h. Le 27 - 15 h. Comédie dramatique, *« La gradiva »* de Marine Atlan. Le 24 - 15 h. Animation, *Le cygne et l'enfant* de Miyoung Baek.

Loft. Le 23 - 20 h 15. Thriller, *L'armée des 12 singes* de Terry Gilliam, en VOST. Le 27 - 20 h. Mylène Farmer – Égrégore – L'avant-première de François Hanss. Le 30 - 20 h 15. Drame, « Mulholland drive » de David Lynch, en VOST.

Chauvigny, Le Rex. Le 24 - 20 h 30 (VOST). Le 25 - 17 h. Le 26 - 15 h et 20 h. Action, *« Heart Of The Beast »* de David Ayer. Le 25 - 17 h et 20 h. Le 26 - 20 h. Drame romantique, *Les roches rouges* de Bruno Dumont. Les 23 et 29 - 16 h. Animation, *Coco* de Lee Unkrich, Adrian Molina. Les 23 et 24 - 20 h 30. Le 25 - 20 h. Comédie dramatique, *Les éléphants dans la brume* d'Abinash Bikram Shah, en VOST. Le 23 - 20 h 30. Documentaire, *Et si on levait les yeux ? Une classe face aux écrans* de Gilles Vernet. Les 29 octobre, 1er et 2 novembre - 20 h. Le 30 - 20 h 30. Drame historique, *Notre salut* d'Emmanuel Marre. Le 29 - 20 h. Le 30 - 16 h. Le 1er novembre - 17 h. Comédie familiale, *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* d'Élie Semoun. Les 30 et 31 - 20 h 30. Le 1er novembre - 20 h. Drame, *« Salvation »* d'Emin Alper, en VOST. Le 30 - 16 h. Animation, *Les fées sorcières* d'An Vrombaut, Marion Jamault, Cedric Igodt. Le 31 - 20 h 30. Le 1er novembre - 17 h. Le 2 - 20 h. Comédie, *Ni vue, ni connue* de Marc Fitoussi.

La Trimouille, L'Étoile. Le 23 - 20 h 30. Le 25 - 17 h. Comédie, *La maison de nos rêves* de Claude Zidi Jr. Le 24 - 18 h. Le 26 - 20 h 30 (VOST). Drame historique, *Raison et sentiments* de Georgia Oakley. Le 30 - 20 h 30. Le 1er novembre - 17 h. Comédie familiale, *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* d'Élie Semoun. Le 31 - 18 h. Drame historique, *Notre salut* d'Emmanuel Marre. Le 2 novembre - 20 h 30. Action, *« Heart of the beast »* de David Ayer.

Lencloître, L'Étoile. Les 23 et 25 - 21 h. Guerre, historique, *Justin le Juste* d'Éric Barbier. Les 23, 24, 26 et 27 - 15 h. Animation, *Le corset* de Louis Clichy. Les 24, 25, 26 et 27 - 21 h. Comédie, *La maison de nos rêves* de Claude Zidi Jr. Le 24 - 11 h. Animation, *Le monde à l'envers* d'Arnaud Demuynck, Noé Garcia, Erwann Hette. Les 28, 29, 30, 31 octobre et 1er novembre - 15 h. Le 29 - 15 h et 17 h. Animation, *Mochy* de Jérémie Degruson, Yanis Belaid. Les 28, 30 octobre et 1er novembre - 21 h. Les 31 octobre, 1er novembre - 17 h. Comédie, *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* d'Élie Semoun. Les 29, 31 octobre et 3 novembre - 21 h. Comédie, *Ni vue ni connue* de Marc Fitoussi. Le 31 - 11 h. Animation, *Entre ciel et terre* d'Adrián Jaffé, Ruslan Synkevich, Su-a Cho. Le 3 décembre - 20 h. Spectacle, *Ruy Blas* (Comédie-Française) de Julie Duclos.

Montmorillon, Le Majestic. Le 23 - 10 h 30. Animation, *Tad l'explorateur et la lampe magique* d'Enrique Gato. Le 23 - 17 h. Animation, *Chien bleu et autres belles histoires de l'école des loisirs* de Dominique Pochat, Jean-Christophe Ribot, Benoît Laborde. Le 23 - 15 h. Le 27 - 10 h 30. Animation, *Marius et le Royaume des mers* d'Endre Skandfer.



Paramount Pictures

Les 27 et 29 - 15 h. Le 28 - 17 h. Animation, *Ma famille de samouraïs* de Célia Catunda. Le 23 - 18 h. Le 24 - 17 h 30. Le 25 - 20 h 30 (VO). Action, *Digger* d'Alejandro González Iñárritu. Le 23 - 20 h 30. Le 27 - 17 h 30. Drame, *Garance* de Jeanne Herry. Le 24 - 20 h. Comédie dramatique, *« A scene at the sea »* de Takeshi Kitano, en VO. Le 25 - 15 h. Animation, *Le mystère Lucy Lost* d'Olivier Clert. Le 25 - 17 h 30. Documentaire, *Le chant des forêts* de Vincent Munier. Le 26 - 15 h. Historique, *La Bataille de Gaulle - partie 1 : L'Âge de Fer* d'Antonin Baudry. Le 26 - 20 h 30. Historique, *La Bataille de Gaulle - Partie 2 : J'écris ton nom* d'Antonin Baudry. Le 28 - 15 h. Le 29 - 20 h 30. Le 30 - 15 h. Le 1er novembre - 17 h 30. Animation, *Le corset* de Louis Clichy. Le 28 - 20 h 30. Le 29 - 17 h. Le 30 - 10 h 30. Le 31 - 17 h 30. Comédie, *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* d'Élie Semoun. Le 30 - 17 h 30. Le 2 novembre - 20 h 30. Le 3 - 18 h (VO). Drame historique, *Raison et sentiments* de Georgia Oakley. Le 31 octobre - 15 h. Comédie, *La famille Adams* de Barry Sonnenfeld.

Neuville-de-Poitou, Le Majestic. Le 24 - 20 h 30. Drame, *Si tu penses bien* de Géraldine Nakache. Le 25 - 15 h. Le 26 - 20 h 30. Guerre, historique, *Justin le Juste* d'Éric Barbier. Le 26 - 15 h 30. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Le 30 - 20 h 30. Comédie, *La cité de la peur* d'Alain Berbérian.

Sport Le Tennis Club de Valvert a organisé samedi 10 octobre une présélection de ramasseurs de balles pour Roland-Garros 2027, une première dans la Vienne qui a accueilli 350 jeunes de 12 à 16 ans venus de toute la Région et au-delà.

Grand succès pour la présélection de ramasseurs de balles pour Roland-Garros 2027

JAUNAY-MARIGNY

Le Tennis Club de Valvert, sous l'égide de la Fédération française de tennis, est à la fête en cet automne 2026.
En question, l'organisation « *de deux événements majeurs qui vont contribuer à renforcer son attractivité* », se réjouit le président du deuxième club de la Vienne en termes de licenciés, Pierre Gautier.
Le premier s'est tenu le week-end des 3 et 4 octobre, avec un tournoi de Pickleball K250 auquel ont participé près de 300 joueurs dont les tout meilleurs français.
« *Le Tennis Club de Valvert a été précurseur en 2025 dans la Vienne de cette nouvelle pratique de sport de raquette puisque deux tournois ont été organisés (K100 et K250) avec la participation cumulée de plus de 300 joueurs venus de la France entière* », précise le président.
La section du club compte une cinquantaine de pratiquants hebdomadaires sur les 350 licenciés.
Puis, le samedi 10 octobre s'est déroulée sur les courts du Tennis Club de Valvert une présélection des ramasseurs de balles pour Roland-Garros 2027. C'était une première dans la Vienne. 350 jeunes de la région, âgés de 12 à 16 ans, ont participé aux différentes épreuves qualificatives.
Pierre Gautier, entouré de Julie Germanaud, membre du Comité de tennis de la Vienne et présidente du club de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, et de Jean-Paul Dumoussaud, membre du Tennis Club de Valvert, soulignait en amont que la candidature s'est faite dès l'an passé, et que le club a été retenu, du fait de « *ses installations adéquates, une grande hauteur sous plafond, des longueurs et largeurs intéressantes. Ils viennent à 12 de la Fédération française, une trentaine de jeunes seront sélectionnés après s'être démarqués lors de quatre ateliers, évaluant leur habileté manuelle avec la balle, leur vitesse, leur concentration et précision et leur endurance.* »
Quatre courts de tennis ont été mobilisés pour deux sessions de trois heures, une le matin et une l'après-midi, qui se sont avérées intenses.
Les jeunes ont pu profiter de l'encadrement d'Enzo Fombeur, un jeune joueur de tennis licencié au club de l'US Chauvigny et qui a déjà connu cette joie immense d'être sélectionné comme ramasseur de balles au tournoi de Roland-Garros.
Julie Germanaud détaillait la provenance des participants, de la région Nouvelle-Aquitaine, de la Vienne et du club local, mais également d'Indre-et-Loire, de Paris, du Maine-et-Loire, du Loiret.
Ce n'était pas le premier tournoi de présélection en France pour Roland-Garros 2027, il avait déjà eu lieu en région Paca.
Pour les présélectionnés, d'autres sélections suivront à l'issue d'un stage d'une semaine. Durant la compétition à Roland-Garros, ils sont au total 280 ramasseurs de balles à se relayer durant les matchs.
Être sélectionné leur ouvre aussi la voie à potentiellement exercer la même fonction durant le Paris Rolex Masters, l'Open d'Australie, et l'US Open ! On compte environ 6.000 candidats à l'échelle du pays chaque année.
Le tennis se porte bien dans la Vienne. Rappelons qu'il s'agit du second sport français en termes de licenciés (près de 1,2 million).

Olivier JAUNAY

Plus de renseignements sur : https://weareballos.rolandgarros.com/



Un moment fort qui restera longtemps en mémoire pour ces enfants. *Tennis Club de Valvert*



Une belle mise en lumière pour le club. *Olivier JAUNAY*

Musique Figure de la scène locale depuis sa création il y a 3 ans, le groupe Parenthèses sort son premier album, *La Malicieuse*. Un bal célèbre cette sortie vendredi 30 octobre 2026 à Vendeuvre-du-Poitou.

Ils célèbrent leur premier album avec un bal

VENDEUVRE-DU-POITOU

C'est par un bal que le groupe Parenthèses va célébrer la sortie de son premier album, vendredi 30 octobre 2026 à Vendeuvre-du-Poitou avec le groupe Petit Piment, dont Parenthèses fera la première partie. Il est ouvert autant aux novices qu'aux danseurs et danseuses chevronnés.
Le groupe Parenthèses est né lors d'un bal partagé. L'accordéoniste et chanteuse Claire Pichard-Mondéjar et le violoniste Stéphane Guionnet, jouant ce soir-là dans deux groupes différents, créent alors un duo qu'ils imaginent éphémère. Mais de multiples parenthèses naîtront de leur complicité : ils se produisent en bal sur des scènes locales et, à chaque fois, ce sont de purs moments de partage !
« *Avec leurs airs traditionnels revisités, compositions, danses du Poitou ou d'ailleurs, ils prennent à cœur de nous faire entrer dans leur univers en dansant. Cette année, après plusieurs mois de composition et de répétitions, couronnés par un enregistrement en studio, ils sortent leur premier album, La Malicieuse, soutenu par un financement participatif. L'envie de célébrer cette sortie a naturellement pris la forme d'un bal... partagé avec un autre groupe !* » annoncent les organisateurs, les associations La Rigourdaine et La Paluche, et le comité des fêtes de Cheneché.
En deuxième partie, Petit Piment réunit quatre personnalités prolifiques de la scène trad actuelle. Lucas Thébaut à l'accordéon, Arnaud Bibonne à la cornemuse des landes de Gascogne, Florian Huygebaert aux percussions et Léo Danais à la batterie. Ils proposent des compositions inspirées du Poitou et de la Gascogne, ainsi que des airs traditionnels réarrangés. Leur secret de fabrication est un explosif poly-rythmique qui colore ce répertoire de teintes afro antillaises... un combo atypique et survitaminé.
Tarifs : 12 euros et 10 euros (gratuit pour les moins de 12 ans). Buvette. Vendredi 30 octobre 2026 à partir de 20 h 30 salle des Mirandes, Vendeuvre-du-Poitou (Saint-Martin-la-Pallu).

Olivier JAUNAY

Contact : 06.11.36.00.89 - duo-parentheses@yahoo.com



Un bal traditionnel à ne pas manquer. *Christine DUCHEIX*

Culture Rencontre avec Tanguy, artiste graveur installé en sud Deux-Sèvres à Prailles-la-Couarde, près de Melle, qui a très longtemps enseigné cette discipline à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et qui dirige aujourd'hui la section gravure au Salon d'Automne à Paris.

Tanguy, artiste graveur ayant sillonné le monde

PRAILLES-LA-COUARDE

C'est un événement culturel parisien et international qui, depuis 123 ans, rassemble des artistes venus de France et de nombreux autres pays. Le Salon d'Automne, association d'artistes, a pour but de mettre en avant des centaines d'œuvres d'art, dans toutes les disciplines.

L'art relativement méconnu de la gravure en fait partie. La section éponyme est dirigée par Jean-Philippe Tanguy, dit Tanguy, installé depuis plusieurs années en Deux-Sèvres.

Tanguy est né à Paris le 10 novembre 1945, et fut attiré dès son plus jeune âge par les arts plastiques. Diplômé des Arts Appliqués en 1965, il entre à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris dont il sort diplômé en 1972. Dans cette même école, il va enseigner la gravure en taille-douce de 1974 à 2012.

Depuis 1987, il est invité régulièrement par des Centres culturels, des Écoles d'art et des ambassades pour organiser des séminaires sur le thème de la gravure, pour animer des ateliers pratiques et pour donner des conférences. Il a enseigné la gravure à Venise, au Laos, en Malaisie, au Maroc, en Turquie, en Égypte, en Thaïlande...

Il a également participé à des expositions dans le monde entier,

Rencontré chez lui à la mi-octobre, l'homme, également peintre et mosaïste, expliquait « *habiter ici depuis la période du Covid, j'ai quitté la région parisienne pour en faire ma résidence principale où j'ai installé mon atelier. Je suis commissaire de la biennale de gravure de Sarcelles, c'est pour ça qu'on m'a proposé cette fonction au Salon d'Automne que j'occupe depuis quelques années, après avoir pris la suite de Claude-Jean Darmon.* ».

On peut admirer au Salon d'Automne « *toutes les composantes de la gravure, traditionnelle, abstraite voire conceptuelle. C'est un éventail de sensibilités et de techniques. Nous opérons une sélection en amont parmi les postulants, c'est de plus en plus dur de percer dans la gravure, même si un renouvellement de générations s'opère et que l'innovation et la créativité demeurent. J'ai par ailleurs certains anciens élèves qui ont pu être exposés à la galerie Paul Bernard. Tous les ans, il y a un moment de retrouvailles avec d'anciens élèves. Les graveurs, c'est une espèce de famille. Et, au Salon, mes homologues responsables des autres sections sont des amis.* ».

C'est donc le travail d'une quarantaine de graveurs qui sera visible, dont des Japonais, Brésiliens, Péruviens, Polonais...



Tanguy a installé son atelier en sud Deux-Sèvres. *Olivier JAUNAY*

Tanguy de nous exposer ensuite quelques techniques de gravure, directe au burin ou à la pointe sèche ou indirecte avec de l'acide et son matériel, presse qui sert à imprimer la gravure, blanc de Meudon et multitude de petits accessoires que l'on peut trouver dans des boutiques spécialisées, « *qui elles aussi se font rares, même à Paris. La gravure est vraiment un acte fort, avec une volonté de marquer, quand la peinture est, elle, plutôt un art de recouvrement.* ».

L'artiste pense à terme organiser une porte ouverte chez lui.

À Paris, les visiteurs peuvent se rendre au Salon d'Automne, place de la Concorde (entrée unique rue de Rivoli, face à l'Hôtel de la Marine), du mercredi 28 octobre au dimanche 1er novembre 2026. Horaires : de 11 h à 20 h ; dimanche de 11 h à 18 h. Vernissage le mardi 27 octobre. Tarif plein : 16 euros - Tarif réduit : 8 euros.

Olivier JAUNAY

Théâtre Après plusieurs mois de répétitions, la troupe À Tour de Rôle, de l'atelier théâtre du Foyer rural de Verrines, est prête à lever le rideau sur sa nouvelle adaptation : *Du sang dans le potage*, une comédie policière de Georges Contamin, mise en scène par Marie Vullo.

Une comédie policière jouée sur scène

VERRINES-SOUS-CELLES

Fidèle à son esprit d'équipe, la troupe locale À Tour de Rôle a choisi cette année une pièce de boulevard où suspense et humour se mêlent avec bonheur. Dans *Du sang dans le potage*, l'intrigue se déroule dans une maison de retraite en apparence paisible, où des crimes aussi mystérieux qu'inattendus viennent bouleverser le quotidien d'une galerie de personnages hauts en couleur : une directrice dépassée, une infirmière romantique, un cuisinier pointilleux, un animateur dilettante et des pensionnaires particulièrement turbulents.

Les 12 comédiens de la troupe réalisent eux-mêmes l'ensemble du spectacle, des décors à la mise en scène, offrant au public un moment rythmé par les gags, les rebondissements et les situations cocasses.

À l'agenda

Cinq représentations sont prévues en novembre 2026, à la salle des fêtes de Verrines-sous-Celles. Samedi 21 novembre à 20 h 30. Dimanche 22 novembre à 15 h. Vendredi 27 novembre à 20 h 30. Samedi 28 novembre à 20 h 30. Dimanche 29 novembre à 15 h. Tarifs : 8 euros (adultes) - gratuit pour les moins de 12 ans.



La troupe À Tour de Rôle a prévu cinq représentations en novembre. *Foyer rural de Verrines*

Placement libre. Réservations au 06.72.16.73.62 ou 07.76.23.46.35 ou foyerruraldeverrines@gmail.com

Une comédie pleine de surprises à savourer en famille, entre amis, où le rire n'est jamais bien loin... même lorsque le sang se mêle au potage !

Olivier JAUNAY

Zoodyssée Du samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre, Zoodyssée, le parc de la faune sauvage européenne du Département des Deux-Sèvres, au cœur de la forêt de Chizé à Villiers-en-Bois, se met aux couleurs d'Halloween.

Des balades crépusculaires pour Halloween

VILLIERS-EN-BOIS

Zoodyssée, le parc de la faune sauvage européenne du Département des Deux-Sèvres, se met aux couleurs d'Halloween pour les vacances de la Toussaint, du samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre. Au programme : un jeu de piste inédit, des surprises tout au long de la visite et deux balades nocturnes réservées aux 12 ans et plus.

« *Cette année encore, d'étranges personnages ont investi les allées de Zoodyssée. Pour découvrir leurs secrets, les familles sont invitées à relever des défis et à résoudre des énigmes au fil d'un jeu de piste original, ponctué d'indices, qui fait appel à l'observation et au courage des visiteurs* » informe le Département des Deux-Sèvres, propriétaire du parc.

Au fil d'un parcours nature qui réunit plus de 800 animaux, les visiteurs découvriront pendant toute la durée de l'événement : un parc aux couleurs d'Halloween à parcourir en famille ; un jeu de piste inédit au cœur du parc ; des bonbons et des citrouilles à profusion ; de nombreuses surprises et nouveautés tout au long de la visite.

Jusqu'au 1er novembre, l'entrée est gratuite pour tous les enfants déguisés de moins de 12 ans.



Des animations attendent petits et grands pour les vacances de la Toussaint. *Getty Images - Image générée par IA. Transmis par Service com Dep 79*

L'offre s'adresse aux visiteurs individuels et ne s'applique pas aux groupes constitués (centres de loisirs, associations, collectivités, établissements scolaires...).

Pour prolonger l'aventure, Zoodyssée propose deux balades crépusculaires réservées aux visiteurs de 12 ans et plus. À la tombée de la nuit, les participants découvriront le parc sous un autre visage et observeront les animaux dans une atmosphère singulière. La balade se conclura par un pot de l'amitié autour d'une soupe à la citrouille.

Ces balades crépusculaires sont proposées le mercredi 21 octobre, de 19 h 15 à 21 h 15 et le mercredi 28 octobre, de 18 h 30 à 20 h 30. Participation : 4,50 euros par personne, en supplément du billet d'entrée au parc. Durée : 2 heures. Places limitées, inscription obligatoire.

Olivier JAUNAY

Informations et réservations sur zoodyssee.fr

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS 86 79

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

Téléport 1 - Bât Arobase 2, avenue du Futuroscope, 86360 Chasseneuil-du-Poitou

Société nouvelle Courrier français

SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction86@courrier-francais.fr - 05 49 55 07 42

Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Olivier Jaunay.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE

Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 1127 C 92914 - **ISSN :** 2101-9908 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Agenda culturel

Les sorties en Deux-Sèvres

Exposition

Jusqu'au 22 novembre - Valen-Vignes, Ancienne laiterie - galerie la Corbata Rosa à Massais. Exposition « *S* » de Den Chamanie et Le Ichaman. Renseignement et réservation au 06.95.55.52.72 - contact@lacorbatarosa.com

Jusqu'au 31 décembre - Niort, musée Bernard-d'Agesci. *Le musée de Niort vu par Philippe Katerine*, une exposition exceptionnelle à l'occasion des 20 ans du musée Bernard d'Agesci. Ouvert du mardi au dimanche. Tél. 05.49.78.72.00.

Jusqu'au 2 janvier 2027 - Niort, médiathèque Pierre-Moinot. Exposition jeune public : *Ernest Pérochon*. Dans le cadre de la valorisation des archives littéraires d'Ernest Pérochon récemment acquises, la médiathèque Pierre-Moinot propose une exposition destinée au jeune public. Conçue pour le public à partir de 7 ans, elle invite à découvrir la figure l'écrivain instituteur des Deux-Sèvres à travers son œuvre dédiée à la jeunesse. Entrée libre.

Jusqu'au 3 janvier 2027 - Thouars, centre d'art contemporain La Chapelle Jeanne-d'Arc. Exposition : *La réponse du nitrate d'argent* de Guillaume Linard-Osorio. Le projet s'appuie notamment sur le retour de trois vitraux de la nef, retrouvés à Saumur 31 ans après avoir été confiés à un maître verrier pour restauration.

Visites et conférences

23 octobre - 19 h. Plaine-et-Vallées, château d'Oiron. Conférence : *Bicentenaire de la photographie : Histoires de regard par affleurement (technique, esthétique)* avec David Falco, artiste et Anne-Cécile Guilbard, professeur d'histoire et esthétique de la photographie à l'université de Poitiers. Entrée gratuite. Réservation au 07.86.88.52.57.

24, 27 et 30 octobre - 16 h 30 à 17 h 15. Niort, médiathèque Pierre-Moinot. Visite commentée de l'exposition sur Ernest Pérochon. Gratuit. Inscription sur https://www.billetweb.fr/exposition-jeune-public-ernest-perochon-visites-guidees ou 05.49.78.70.71.

Jusqu'au 1er novembre - 10 h 30 du mardi au vendredi et à 14 h et 16 h 30 du mardi au dimanche. Bougon, musé des tumulus. Visites guidées du site archéologique. Tarif : 10 euros (visite incluse dans le billet). Réservation conseillée au 05.49.05.12.13.

Atelier

28 octobre - 10 h à midi. Niort, médiathèque Pierre-Moinot. Et le 28 octobre - 15 h. Chauray. Atelier dessin avec Louis Collet, dans le cadre de la valorisation des archives littéraires d'Ernest Pérochon. À partir de 8 ans. Sur inscription à la médiathèque Pierre-Moinot au 05.49.78.70.71.

Sur inscription au 05.49.08.19.42 ou sur biblio.chauray@agglo-niort.fr

28 octobre - 14 h et 15 h 30. Magné. Atelier décoration - Halloween. À partir de 5 ans. Sur inscription au 05.49.79.63.75 ou par courriel : biblio.magne@agglo-niort.fr

Animation

23 octobre - 19 h. Saint-Maixent-l'École, cloître. Jeu d'évasion d'horreur - Halloween au cloître. Interdit aux moins de 14 ans. Mineurs obligatoirement accompagnés d'un adulte. Inscription obligatoire au 05.16.25.73.42.

30 octobre - 10 h. Niort, Lambon. Jeu d'évasion : *Tous contre Cornebidouille !* À partir de 6 ans. Sur inscription au 05.49.33.12.53 ou par courriel : biblio-antenne.lambon@agglo-niort.fr.

Cinéma

La Crèche, cinéma Henri-Georges-Clouzot. Les 23 et 24 - 18 h. Historique, guerre,



https://mediatheques.niortagglo.fr

Justin le Juste d'Éric Barbier. Le 23 - 20 h 30. Le 25 - 17 h. Drame romantique, *Raison et sentiments* de Georgia Oakley. Le 24 - 20 h 30. Le 25 - 14 h 30. Thriller, *Les contrebandiers* de Padraic McKinley. Le 26 - 10 h. Animation, *Superasticot* de Sarah Scrimgeour, Jac Hamman. Dès 3 ans. Les 26 et 29 - 14 h 30. Animation, *Cars* de John Lasseter. Dès 6 ans. Le 27 - 10 h. Animation, *Entre ciel et terre* d'Adrián Jaffé, Ruslan Synkevich, Su-a Cho. Le 27 - 14 h 30. Animation, *La fille dans les nuages* de Philippe Riche. Dès 6 ans. Le 29 - 10 h. Animation, *Le cygne et l'enfant* de Miyoung Baek. Dès 3 ans. Le 30 - 10 h. Animation, *Un amour d'épouvantail* de Samantha Cutler, Jeroen Jaspaert. Dès 3 ans.

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Vienne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2627**533**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Iteuil du 12/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme sociale : société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : DERIEN. Siège social : 1 chemin des Effondrilles, 86240 Iteuil. Objet social : détention et gestion de participations dans toutes entreprises. Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : 350 000 euros. Gérance : M. Nicolas DERIEN, demeurant 1 chemin des Effondrilles 86240 Iteuil. Immatriculation de la société au RCS de Poitiers. Pour avis

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2628**461**

ETUDE DE
ME AURELIE COLAS
NOTAIRE A SAINT-SAVIN
(86310),
10 PLACE DE LA REPUBLIQUE

Monsieur Pierre-Christian Emmanuel Auguste BROCHET, retraité, né à CHATELLERAULT (86100), le 29 septembre 1960 et Madame Anna Vladimirovna FOKEEVA, artiste, née à MOSCOU (RUSSIE), le 17 janvier 1967, demeurant ensemble à 101000 MOSCOU (RUSSIE), Appartement 24, boulevard 6/1 - 1 Sretensky, mariés à la Mairie de POITIERS (86000), le 05 septembre 1992, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Aurélie COLAS, notaire à SAINT SAVIN, le 20 octobre 2026.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Aurélie COLAS, notaire à SAINT SAVIN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil -

DISSOLUTIONS

A2619**795**

MAMA

SCI en liquidation au capital de 300 euros
Siège social et siège de liquidation : 203 bis Route de Nouaillé
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
793 870 171 RCS POITIERS

L'AGE du 30/06/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. M. Yannick GIRARD, demeurant 203 bis Route de Nouaillé 86550 Mignaloux-Beauvoir, a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé 203 bis Route de Nouaillé 86550 Mignaloux-Beauvoir. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation u greffe du TC de Poitiers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

A2627**599**

TEN FRANCE
SELARL d'avocats
23 rue Victor Grignard
Pôle République - Secteur 2
86000 POITIERS

SOCIETE COOPERATIVE ANONYME DE GESTION DE L'EAU DU BASSIN DE LA CLOUERE, SCAG DE LA CLOUERE

Société Anonyme
à capital variable
Siège social : 2133 Route de Chauvigny
L'AGROPOLE BP 50001
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
RCS POITIERS 750 125 692

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Pierre HAY demeurant à 2 Lieu-dit Cantilloux 86160 BRION, a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, sis 2133 route de Chauvigny L'Agropole BP 50001 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de POITIERS.

Pour avis Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2628**192**

PM AMENAGEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 60 000 euros
Siège social : 27 rue Nungesser et Coli,
86100 CHATELLERAULT
SIREN n° 937 752 566 RCS POITIERS

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01.09.2026, l'associé unique statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de POITIERS

Pour avis,

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**157**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SURAULT EN ABREGE SCI SURAULT

SCI en liquidation au capital de 3.048,98 €
Siège social : Avenue des Temps Modernes BP 42
86360 CHASSENEUIL DU POITOU
351.829.403 RCS POITIERS

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 30 septembre 2026 il a été approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Marie-Christine SURAULT de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de POITIERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Destination Santé

Dans le couple, l'amour et le désir sont-ils vraiment indissociables ?

Sur le sujet de l'amour et du désir, la sexologue Diane Deswarte propose en premier lieu de revenir aux définitions. L'amour ? « C'est un sentiment, un attachement envers l'autre, une recherche de liens », explique-t-elle. Quant au désir, « il fait davantage référence à quelque chose de sexuel, d'érotique et à de la proximité physique ». D'où la réponse qui en découle : « l'on peut très bien être attiré amoureusement par une personne, sans forcément la désirer sexuellement », poursuit-elle.

Aimer oui, désirer, non...

Elle pointe ainsi différentes situations :

- le fait d'être asexuel ou asexuelle, ce qui « se caractérise par l'absence ou un très faible de désir sexuel » ;

- l'existence de « freins trop serrés » poursuit-elle, en référence notamment à des violences ou traumatismes subis, un stress important, etc. « Cet aspect est sans doute davantage constatable chez les femmes mais non pas pour des raisons biologiques mais bien comportementales », prend soin de préciser Diane Deswarte, également auteure de Sexplorer le désir (Mango Editeur) ;

- l'absence de place pour le désir. « L'on pose ainsi la question de l'intimité globale du couple : quelle place pour les câlins, les moments de tendresse... » Sous-entendu, le couple partage-t-il toujours des moments à deux ?

Bien le vivre...

La question reste ensuite de déterminer si cet amour dépourvu de désir constitue ou non un problème. Et pour cause, explique-t-elle, « il existe des couples dans lesquels les partenaires ont carrément admis le fait qu'ils étaient en quelque sorte partenaires, sans qu'il y ait sexualité. Ou très peu ». Et en l'occurrence, sans générer de souffrance.

Quid de l'écart de désir ?

En revanche, des tensions peuvent apparaître en présence d'un écart de désir, d'autant plus au sein d'un couple dans lequel celui-ci fut présent... Le premier conseil ? « En parler mais... de la bonne façon », s'empresse-t-elle de préciser. Autrement dit, sans formuler de reproche à l'autre. « Il s'agit surtout d'exprimer comment l'on se sent dans la situation et comment on la vit ». Quant à la seconde étape, elle passe le plus souvent par la case thérapeute – psychologue, sexologue... – pour en explorer les ressorts.

Lavage des mains : un geste simple qui nous protège tous

Chaque jour, nos mains sont en contact avec des objets et des personnes contaminés. C'est ainsi qu'elles peuvent transporter des germes vers notre visage, notre nourriture et les transmettre à notre entourage. Un lavage régulier aide à prévenir les maladies diarrhéiques comme la gastroentérite et les infections respiratoires, comme le rhume, la grippe ou le Covid-19. Selon les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC), ce simple geste permettrait ainsi d'éviter environ une maladie diarrhéique sur trois et une infection respiratoire sur cinq.

Les cinq étapes à retenir

Pour être efficace, le lavage ne se limite pas à passer rapidement les mains sous l'eau. Cinq étapes sont essentielles :

1. mouillez les mains à l'eau courante. Chaude ou froide, la température n'a pas d'importance. Contrairement à une idée reçue, l'eau chaude n'est pas plus efficace pour se débarrasser des bactéries ;

2. appliquez du savon et faites mousser en frottant les mains l'une contre l'autre, sans oublier le dos des mains, entre les doigts et sous les ongles ;

3. frottez pendant au moins 20 secondes. Une petite astuce pour les plus jeunes : c'est à peu près le temps qu'il faut pour chanter deux fois « Joyeux anniversaire » ;

4. rincez soigneusement ;

5. séchez les mains avec une serviette propre.

Quand faut-il se laver les mains ?

Le bon réflexe consiste à se laver les mains à des moments clés de la journée : après être allé aux toilettes, avant de manger ou de préparer un repas, après avoir toussé, éternué ou s'être mouché, après avoir touché un animal, au retour de l'école, après avoir joué dehors...

Calvitie : un sucre naturel pourrait-il relancer la pousse des cheveux ?

Depuis huit ans, des scientifiques étudient le rôle du 2-désoxy-D-ribose (2dDR), un sucre naturellement présent dans l'organisme, dans la cicatrisation des plaies. Celui-ci favorise la formation de nouveaux vaisseaux sanguins, un mécanisme essentiel pour réparer les tissus. Mais, chose surprenante, au cours de leurs recherches, ils ont observé que les cheveux autour des plaies en cours de cicatrisation semblaient pousser plus vite que sur les plaies non traitées.

Pour approfondir cette question, les chercheurs ont mis au point un modèle de chute de cheveux induite par la testostérone chez la souris, similaire à la cause de la calvitie masculine. L'application d'une petite dose de 2dDR a favorisé la création de vaisseaux sanguins autour des follicules pileux, puis la repousse des poils. Dans cette étude, publiée dans Frontiers in Pharmacology, un gel à base de ce sucre a montré une efficacité comparable à celle du minoxidil, l'un des traitements actuellement disponibles contre la chute de cheveux.

Les vaisseaux sanguins comptent

Les follicules pileux dépendent d'un réseau de petits vaisseaux sanguins (la microcirculation) qui leur apportent oxygène, protéines, vitamines et les indispensables à leur activité. Pour le Pre Sheila MacNeil de l'université de Sheffield, « cette recherche suggère que la solution au problème de la chute des cheveux pourrait être aussi simple que d'utiliser un sucre naturel, pour stimuler la vascularisation des follicules pileux et favoriser ainsi la repousse des cheveux ». Sucre qui, selon les auteurs pourrait facilement être utilisé sous forme de gels ou de pansements.



iona-didishvili- Phovoir

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Nicolas Robin - France Télévisionss

Les Farouches

Barbara Schulz et François Vincentelli, deux visages bien connus du petit écran, interprètent respectivement la commandante Myriam Kerrouche et le capitaine Victor Farthouat, deux policiers lyonnais aux tempéraments opposés. Elle est une femme d'action volubile qui fonce tête baissée vers le danger, lui est un flic précautionneux et protocolaire, qui a besoin de calme pour réfléchir. Incapables de s'entendre dans la vie, ils se révèlent pourtant très efficaces quand ils travaillent ensemble sur le terrain. Pour compliquer un peu plus les choses, ils vont découvrir par hasard que leurs enfants respectifs sortent ensemble ! Le fils de Myriam, Elias, procureur général, et la fille de Victor, Sophie, avocate pénaliste, sont en couple et leur histoire semble très sérieuse, au grand dam de leurs parents. Cette nouvelle situation familiale va corser les rapports déjà bien tendus entre les deux policiers – et plus largement de toute la famille – et fragiliser leurs relations professionnelles alors qu'ils enquêtent justement sur le meurtre d'un jeune dentiste. Les Farouches (contraction de « Farthouat » et « Kerrouche », leurs deux noms de famille) n'ont pas fini de faire parler d'eux !

Mêlant meurtre, humour et liens familiaux, cette comédie policière a été renouvelée avant même sa diffusion sur France 3. Un deuxième épisode a en effet été tourné cet été, à Lyon.

Mardi 27, France 3, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Mot de passe

Camille Cerf cède les commandes de *Mot de passe* à Damien Thévenot alors que le jeu quotidien migre de France 2 à France 3. Chaque jour, deux candidats, accompagnés de deux personnalités, s'affronteront dans une compétition de mots pour tenter de remporter 2 000 €.
Du lundi au vendredi, France 3, 17 h 25

Invincibles, ensemble !

Enregistré le 13 octobre à l'Olympia, à Paris, ce concert caritatif réunit près de vingt artistes sur scène, dont Zazie, Eddy de Pretto, Pierre de Maere, Pascal Obispo, David Hallyday, Mosimann et Helena. Ils montent sur scène pour une même cause : récolter des dons au profit de l'association Les Invincibles et faire avancer la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (SLA).
Mardi 27, W9, 23 h 20

Des racines & des ailes

Ce numéro inédit nous emmène dans les Hauts-de-France, d'Arras à Roubaix, en passant par le Marais Audomarois, classé biosphère de l'Unesco. L'émission part à la rencontre de femmes et d'hommes passionnés par leur territoire et attachés à leur patrimoine.
Mercredi 28, France 3, 21 h 10

SAMEDI


Star Academy, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
100 % LOGIQUE
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À HONFLEUR
Avec Hélène Seuzaret
22.35 Meurtres à l'Île d'Yeu, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOULON / PAU
Top 14. 7e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 La cité interdite, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES HD
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
AMÉRIQUE : LA NOUVELLE HISTOIRE DES PREMIERS HOMMES
22.25 L'Amérique lui doit son nom : Amerigo Vespucci, doc.

DIMANCHE


Les enquêtes de Vera, France 3

TF1
21.10 FILM
DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS
23.25 Creed III, film
FRANCE 2
21.10 FILM
LA TRESSE
23.10 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA HD
22.40 Les enquêtes de Vera
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : LA ROCHELLE / BORDEAUX-BÈGLES
Top 14 - 7e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Nuremberg, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
ISRAËL, UNE DÉMOCRATIE EN PÉRIL
22.10 C politique spécial Élections israéliennes, , débat
22.45 Kibboutz Revadim, l'utopie des pionniers, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES
22.50 Couples mythiques du cinéma, doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES HD
23.25 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG HD
22.55 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 FILM
MÉLODIE
Avec Jean Gabin, Alain Delon
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN HD
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Spinners, Saison 2 - Épisode 1, série
22.45 La maison des femmes, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
L'HOMME DE L'OUEST
Avec Gary Cooper
22.35 Irrésistible Gary Cooper, doc.

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.10 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
SOMMES-NOUS TOUS ACCROS AUX ÉCRANS ?
22.50 Lâche ton tel, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES FAROUCHES
Avec Barbara Schulz
22.40 Poulets grillés, téléfilm
CANAL+
21.10 FILM
LES RAYONS ET LES OMBRES
Avec Jean Dujardin
00.25 Super plan, , mag.
00.50 Furcy, né libre, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE LUXE : UN POUVOIR FRANÇAIS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 HD
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LA BATAILLE DE HARVARD
3 épisodes
22.30 Trump contre la Californie, doc.

MERCREDI


Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER HD
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
AU SEIN DES AUTRES
Avec Sofia Essaïdi
22.40 Ce qui nous tient debout, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 La France en beau, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION HD
Avec Paul Mirabel
22.35 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
THE GAME
Avec Michael Douglas
23.05 Ring, film

JEUDI


Un jour on fera l'amour, Arte

TF1
21.10 FILM
S.O.S. FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE
23.10 S.O.S. Fantômes : L'héritage, film
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES AU MONT-SAINT-MICHEL
Avec Anthony Delon
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION HD
Avec Jérémy Ferrari
22.20 Voyage en Autistan
FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
CHAUVET, VOYAGE AUX ORIGINES
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.10 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
UN JOUR ON FERA L'AMOUR
Avec Marc Citti
22.25 Un jour on fera l'amour

VENDREDI


Scream 7, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
DOUBLE JEU
Présenté par Jarry
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN HD
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Taratata 100 % live
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Invités : Charlotte de Turckheim, Jeff Panacloc et Ambre
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SCREAM 7
Avec Neve Campbell
23.00 Retour à Silent Hill, film
FRANCE 5
21.05 FILM
PRIMARY COLORS
Avec John Travolta
22.40 She said, film
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.10 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW
Avec Tim Curry
22.35 "The Rocky Horror Show" : éternel, culte et transgressif, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Eurovision Junior ★★



Après Lou Deleuze, victorieuse l'an dernier, c'est Alec qui représentera la France à l'Eurovision Junior. Originaire d'Auvergne-Rhône-Alpes, le jeune chanteur de 12 ans a été repéré en 2025 grâce à l'émission *N'oubliez pas les enfants*, sur France 2, avant de participer à la dernière saison de *The Voice Kids* où il s'est hissé jusqu'en finale. Le 24 octobre à Malte, il interprétera *Comment tu vas ?*. **Samedi 24, France 4, 21 h 00**

Doctor Strange in the Multiverse of Madness ★★

Benedict Cumberbatch ressort sa panoplie de superhéros dans l'étourdissant *Doctor Strange in the Multiverse of Madness*. Épaulé par Wong, Wanda Maximoff (alias la Sorcière rouge) et la toute jeune America Chavez, notre très distingué magicien va devoir affronter un adversaire énigmatique aux pouvoirs infinis… **Dimanche 25, TF1, 21 h 10**

La Tresse ★★★

La Tresse, adaptée du best-seller de Laetitia Colombani, suit trois femmes dans trois continents différents, toutes confrontées à des difficultés. En Inde, Smita est prête à tout pour que sa fille échappe à la misère. En Italie, la jeune Giulia découvre au décès de son père que son entreprise de perruques croule sous les dettes. Au Canada, Sarah, brillante avocate, voit sa vie basculer lorsqu'elle tombe gravement malade… **Dimanche 25, France 2, 21 h 10**

Thalassa, aventures extrêmes ★★



À quelques jours du départ de la 13e édition de la Route du Rhum, *Thalassa* dévoile les défis technologiques auxquels sont confrontés les participants de la célèbre course transatlantique. Pour cela, Diego Buñuel rencontre le navigateur français Charles Caudrelier, vainqueur en titre, et arpente l'*Ultim Gitana*, un trimaran qui a bouclé le tour du monde en 50 jours en 2024. **Lundi 26, France 5, 21 h 05**

Les rayons et les ombres ★★

Ce drame historique met en lumière le passé collaborationniste de la France durant la Seconde Guerre mondiale, à travers l'histoire vraie d'un père et de sa fille pris dans ce dangereux engrenage aux répercussions tragiques. Cet homme, incarné par Jean Dujardin, n'est autre que le journaliste Jean Luchaire, un soutien actif de Léon Blum en 1932. **Mardi 27, Canal+, 21 h 10**

Au sein des autres ★★★

Avec 61 214 nouveaux cas recensés en France en 2023, le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme. Mais qu'en est-il chez l'homme ? Le téléfilm *Au sein des autres* s'intéresse au cancer du sein masculin, qui touche environ 500 hommes chaque année. La fiction suit les destins croisés de Fabrice, un trentenaire désinvolte, et de Nour, une avocate méthodique, deux patients aux caractères opposés qui vont peu à peu se lier d'amitié… **Mercredi 28, France 2, 21 h 10**

Un jour on fera l'amour ★★



Cette série capte les premières 48 heures d'un jeune couple en devenir. Noé et Aurore, deux trentenaires qui ont passé une mauvaise journée, se rencontrent par hasard, un soir, dans un bar où ils sont venus oublier leurs problèmes. Chacun dissimule ses propres blessures… L'amour pourra-t-il les sauver ? Cette série a reçu trois récompenses au festival de la fiction de La Rochelle. **Jeudi 29, Arte, 20 h 55**

S.O.S. Fantômes : La Menace de glace ★★

Les chasseurs de fantômes (Ghostbusters) de la nouvelle comme de l'ancienne génération doivent s'unir pour protéger la ville d'une nouvelle menace surnaturelle. Regroupés dans leur fameuse caserne de pompiers, nos héros exploitent un laboratoire de recherche top secret destiné à améliorer la chasse aux esprits frappeurs. **Jeudi 29, TF1, 21 h 10**

Double jeu ★

Jarry revient sur TF1 pour présenter un nouveau quiz avec des candidats anonymes : *Double jeu*. Au programme, huit joueurs tentent de répondre correctement à des questions de culture générale afin de remplir une cagnotte commune. Mais parmi eux se cache un imposteur, qui joue secrètement contre le reste du groupe. À chaque mauvaise réponse, celui-ci gagne personnellement de l'argent au détriment des autres. **Vendredi 30, TF1, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Sommes-nous tous accros aux écrans ?


© Benjamin Decoin - FTV

Selon le Baromètre du numérique 2025, réalisé par l'Arcep, l'Arcom et le Conseil général de l'économie, les Français consacrent en moyenne quatre heures par jour aux écrans, hors usage professionnel. Face à cette surconsommation, France 2 monte au créneau et propose une programmation spéciale, qui commence par la diffusion de l'émission *Sommes-nous tous accros aux écrans ?*. Dans ce magazine inédit, Marie Portolano et Jamy Gourmaud tenteront de décrypter les mécanismes du cerveau à l'origine de notre dépendance. Accompagnés de l'humoriste Paul de Saint Sernin et du psychosociologue Sylvain Delouvée, ils se prêteront à plusieurs expériences de psychologie cognitive. En deuxième partie de soirée, la chaîne diffusera le documentaire *Lâche ton tel*. Réalisé par Thomas Raguet, le film suivra des lycéens qui, sous l'impulsion de leur professeur de sciences économiques et sociales, ont accepté de renoncer à leur téléphone pendant plusieurs jours.

Mardi 27, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Retraites spirituelles : partir, aimer, grandir Rencontre avec trois groupes de générations différentes, partis en retraite spirituelle pour diverses raisons. ***Lundi 26, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras

	A brûle-pourpoint	Façon de boire	Ornement de lustre	Ville de Belgique	Région de Madagascar	Se répète pour apaiser	Plante à fleurs jaunes	Tas de choses	Malades des articulations
Avait sa résidence à Lhassa →									
Dirigeants d'un groupement →									
Terme d'affection →						Possèdent → / Est têtu			
Bison d'Europe →				Ferme / Danse	→				
Est souvent à plat →			Cueillir → / Colère						
Prénom féminin →							Attrape → / Osciller		
Ville d'Estonie →						Objectif → / Pronom			
Nom de peintres niçois →					Métier → / Mont grec				
Mesure ancienne →			Fête → / Brame					Personnage de la Bible	
Les mâts en font partie →						Vieux loup → / Adverbe			
Vieille souche →				Poète français →					
Animaux marins →									

AGNEL
BROCHAGE
CENTRE
CHANVRE
DECEMBRE
DETENDUE
DIAMETRE
ECERVELE
ENFANCE
ENIVRANT
ENRICHIR
EQUESTRE
ERSEAU
EVINCEE
GANGLION
GOELAND
GUANACO
HUMILITE
IMPOSANT
JADE
JAPONAIS
LESINEUR
LIGE
MONTAGNE
NEREIDE
OMBRAGE
OURAL
PENCHE
PHRASE
PIQUANTE
POULE
QUINE
RABACHER
RASSEOIR
SAILLANT
SAUVAGE
SCIEUR
SURSEOIR
TRUC

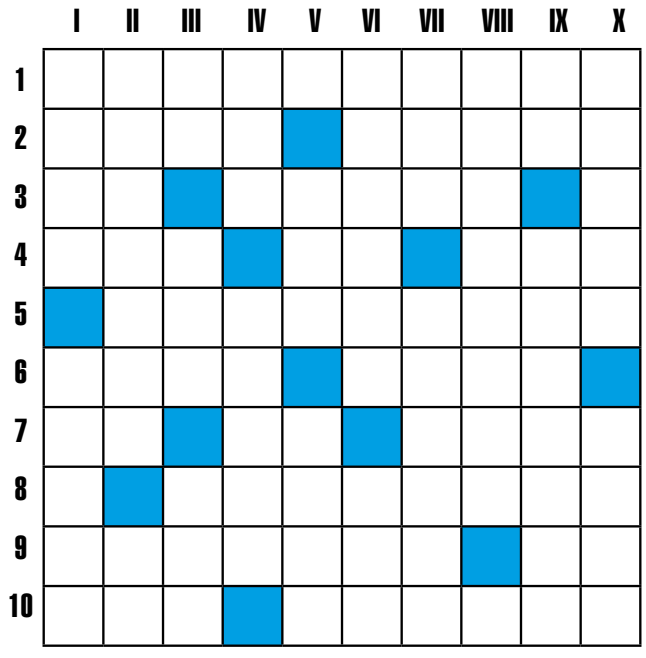
À découvrir : un mot de 10 lettres

E	D	I	E	R	E	N	E	E	C	N	I	V	E	O
R	L	L	O	R	E	R	L	T	R	U	E	I	C	S
B	I	E	T	M	T	G	E	N	I	V	R	A	N	T
M	G	N	V	E	B	R	A	H	J	L	N	T	A	B
E	E	G	M	R	Q	R	I	V	C	A	I	A	M	R
C	U	A	P	A	E	U	A	H	U	A	D	M	H	O
E	I	D	E	S	N	C	E	G	C	A	B	E	U	C
D	R	S	N	S	G	T	E	S	E	I	S	A	E	H
N	U	I	O	E	A	Q	N	T	T	A	R	N	R	A
A	E	A	I	O	T	R	U	A	N	R	F	N	S	G
L	N	N	L	I	N	E	H	I	S	A	E	D	E	E
E	I	O	G	R	O	A	D	P	N	O	U	R	A	L
O	S	P	N	I	M	E	H	C	N	E	P	Q	U	U
G	E	A	A	R	I	O	E	S	R	U	S	M	I	O
R	L	J	G	T	N	A	L	L	I	A	S	E	I	P

SOLUTIONS

LAMPADAIRE

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :



JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

SUDOKU

		5			3		2	
	6		8	4			5	3
			7		2	8		
		9	3			5		4
	5			1	8			2
		3		9			8	7
					6		4	
			2	3			6	
1					5			

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Petit article. **2.** Est souvent dédaigneuse. Pousse la tyrolienne. **3.** Berceau d'Abraham. «Gardien de la paix». **4.** Prénom féminin. Premier. Collation. **5.** Gauches. **6.** Roi légendaire. Leur montée est inquiétante. **7.** Article. Possessif. Patapouf. **8.** Divinité champêtre. **9.** Personnage de Balzac. Conjonction. **10.** Acquit. Coléoptère sauteur.

VERTICALEMENT

I. Retournée. Bâtit. **II.** Le Spitzberg en dépend. Symbolise l'argent. **III.** Plus gentil que vous. Fait la vie. Pièce de vin. **IV.** Le rouet en est un. Examinât attentivement. **V.** Voie d'eau. Annonce le début d'une crise. **VI.** Sert à fumer. Emissaire du lac Victoria. **VII.** Particule électrisée. Fument. **VIII.** Ils cherchent à avoir le dessus. **IX.** Article arabe. Sucres chimiques. **X.** Individus. Terre natale de Paul Valéry.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Entreéllet. **2.** Moue. Ioule.
3. Ur. Agent. **4.** Eva. Un. Thé.
5. Empêtrées. **6.** Egée. Eaux.
7. Le. Sa. Gros. **8.** Faunesse.
9. Vautrin. Et. **10.** Eut. Altise.

VERTICALEMENT
I. Emue. Elève. **II.** Norvège. Au.
III. Tu. Ame. Fût. **IV.** Rêa. Pesât.
V. Gué. Aura. **VI.** Fiente. Nil.
VII. Ion. Ragent. **VIII.** Lutteurs.
IX. El. Hexoses. **X.** Têtes. Sète.

LIVRES EXPRESS PAR MARC-PAUL LEMAY

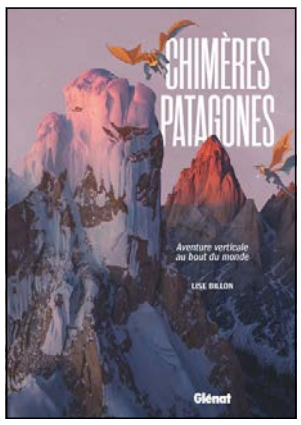


DU TRIOMPHE À LA TRAGÉDIE

Kristin Harila & trad. Céline Romand-Monnier

► Glénat, coll. Latitude aventure, 320 pages, 22 €

En 2023, Kristin Harila entre dans l'histoire de l'alpinisme en grimpant 14 sommets de plus de 8.000 mètres en 94 jours. Mais très vite elle est accusée d'avoir privilégié l'établissement de ce record au sauvetage d'un sherpa en difficulté sur un pic qu'elle était en train d'escalader.
Ce dernier mourra. Écrit à la première personne, ce livre témoigne d'une passion illimitée pour la montagne, des joies et des difficultés d'une femme dans un milieu encore très masculin, des rencontres et de l'amitié. De nombreuses photographies rendent ce récit encore plus proche.



CHIMÈRES PATAGONES

Lise Billon (texte) & Flore Beaudelin (illustrations)

► Glénat, coll. Beaux livres de montagne, 144 pages, 26 €

Chimères patagones est avant tout l'histoire d'une amitié qui lie trois femmes alpinistes. Elles décident de s'attaquer le pilier sud du Cerro Torre, en Patagonie, par une voie dont l'ouverture fait encore débat : en 1959, l'Italien Cesare Maestri affirme l'avoir empruntée jusqu'au bout pour arriver au sommet. Devant les doutes, il renouvelle sa tentative mais échoue. Le sommet sera vaincu par une autre voie dans les années 70, avant que la voie dite « du compresseur » soit réellement ouverte. Tout ça sur fond de concours de celui qui fait pipi le plus loin. Les trois filles, elles, ont une autre philosophie : finie la compétition, bienvenue aux rires, à l'amitié et aux encouragements mutuels en cas de coup dur. Rafraîchissant et tout aussi sportif. Les illustrations de Flore Beaudelin tout en nuances et et de magnifiques photos apportent encore plus de légèreté à ce récit déjà très enlevé.



LA NUIT FINIT TOUJOURS PAR TOMBER

Willy Vlautin, trad. Hélène Fournier

► Albin Michel, coll. Terres d'Amérique, 224 pages, 21,90 €

Lynette vit avec son frère aîné, trisomique, et sa mère alcoolique. Son rêve : acheter la maison dans laquelle elle a grandi, située dans un quartier en cours de gentrification. Sa mère est supposée l'aider mais rien ne se passe comme prévu. Au prétexte d'un roman social où une jeune femme se bat pour atteindre son but, Willy Vlautin trace un portrait au vitriol d'une Amérique minée par la drogue, la corruption, la violence, la spéculation, l'exclusion des plus pauvres, l'absence d'aides pour les personnes atteintes de handicap. Tout y passe (ou presque). Le rêve américain dans toute sa laideur.



LE ROMAN DES REGARDS

Daniel Pennac, photographies de Laurent Mallet

► Éditions Philippe Rey, coll. Fugues, 144 pages, 11,40 €€

L'auteur de la saga des Malaussène livre ici un petit récit autobiographique évoquant sa relation à l'art pictural, de son enfance aux pieds de la Fondation Maeght, à Saint-Paul de Vence, aux musées parisiens, en passant par son passé d'enseignant avec des classes réputées « difficiles ». Le point de départ : la rencontre d'un étrange photographe « volant » des images au Louvre, à Beaubourg et autres lieux d'exposition. De là s'en suit une série de réflexions et de discussions avec Laurent Mallet — ce fameux photographe — sur l'art et sur ce qui se passe entre l'œuvre et la personne qui la regarde. Décrit comme ça, le propos peut paraître austère mais la plume toujours alerte et l'humour de Daniel Pennac en font un pur moment de plaisir de lecture. Un cahier hors-texte donne à voir 24 des photos à l'origine du livre.



AU BONHEUR DES CHATS

Syou Ishida, trad. Diane Durocher

► Albin Michel, 304 pages, 19,90 €

Un nouveau volume de la collection Chats sur ordonnance, dans la lignée des précédents — et peut-être même un peu mieux : une ado souffrant de troubles relationnels, une comptable soumise à une trop forte pression, une graphiste ayant du mal à s'assumer, un père de famille dépassé, tous rencontrent l'étrange docteur Nike et sa peu avenante secrétaire Chitose. Et tous repartent avec un chat sous le bras.
La série se déguste comme une petite parenthèse de douceur sucrée volée au temps qui court. On en ronronne de bonheur.

Sécurité Après l'échec sécuritaire de la journée du 17 octobre, marquée par des scènes d'émeutes historiques, le débat est relancé sur la définition du maintien de l'ordre. Entre la prise en compte de la poussée des violences, le respect de la liberté de manifester et la sécurité des plus jeunes, l'équilibre est fragile.

Le débat sur le maintien de l'ordre relancé

Les scènes de chaos du samedi 17 octobre, en marge des mobilisations contre la vie chère, rouvrent le débat sur le maintien de l'ordre. Dans son allocution télévisée, le chef de l'État a reconnu dimanche soir que les forces de l'ordre, *« malgré leur professionnalisme, ont eu à subir une violence inouïe dans de nombreuses villes »* et dit avoir demandé au gouvernement *« d'en tirer toutes les leçons en matière de renseignement et d'anticipation »*.

En première ligne face aux émeutes, les maires ont tiré lundi le signal d'alarme. *« Les événements du 17 octobre ont marqué l'échec de la doctrine d'emploi des forces de l'ordre »*, déclare l'Association des maires de France dans un communiqué, réclamant de *« changer la doctrine d'intervention »*.

Les mobilisations sociales se sont de fait considérablement transformées depuis une dizaine d'années. Moins encadrées par les forces syndicales ou politiques, plus spontanées en raison du recours aux réseaux sociaux, souvent débordées par des éléments radicaux, notamment les fameux « black blocs », les manifestations ont déjà obligé les pouvoirs publics à réviser le maintien de l'ordre.

Olivier Cahn, professeur de droit pénal à l'université Paris-Nanterre, rappelle que la doctrine classique reposait sur quelques piliers : la professionnalisation, avec la gestion des manifestations confiée à des unités spécialisées, et le principe du maintien à distance. *« On évitait les contacts physiques des forces de police avec les manifestants, quitte à tolérer un minimum de casse pour que les gens se défoulent »*, résume l'universitaire.

Mais après les grandes mobilisations contre la loi travail de 2016 et pour faire face à l'augmentation des violences, cette doctrine a été remise en cause avec l'interpellation des fauteurs de troubles dans les foules et le recours à des unités mobiles.

Ce changement de doctrine a toutefois atteint ses limites, notamment au moment de la crise des gilets jaunes en 2018, où de très nombreuses blessures graves ont été provoquées par l'intervention de ces unités, mais aussi par le recours massif à certaines armes dites « intermédiaires », comme les lanceurs de balles de défense ou les grenades de désencerclement. L'ancien député socialiste Jérôme Lambert a rédigé en 2021 le rapport d'une commission parlementaire sur *« l'état des lieux, la déontologie, les pratiques et les doctrines de maintien de l'ordre »* à la suite de ces nombreux dérapages.

Le texte rappelle dans un premier temps que le maintien de l'ordre répond à un « équilibre subtil » entre la garantie de la liberté fondamentale de manifester, la préservation de l'intégrité physique des manifestants, la protection de potentielles victimes d'un trouble à l'ordre public et, enfin, la préservation des forces de l'ordre. *« Après six mois de travail, nous avions débouché sur un diagnostic assez consensuel pour préciser un cadre des interventions avec une trentaine de préconisations »*, rappelle le député, soulignant qu'il est possible d'avancer sur une ligne de crête.



Dans une rue proche de la Place de la République à Paris le 19 octobre. *MXPPP*

Le rapport avait notamment recommandé l'interdiction des lanceurs de balles de défense lors des mouvements de foule, ou de recourir à la technique d'encerclement uniquement pour les manifestations présentant des risques sérieux de débordements. *« Je pense que le recours à la violence légitime est depuis mieux encadré, ce qui n'empêche pas bien entendu les bavures »*, estime Jérôme Lambert.

La recherche d'équilibre n'est pas nouvelle. Historien, spécialiste des questions de sécurité publique, Arnaud-Dominique Houte rappelle que, depuis le XXe siècle, malgré quelques épisodes de répression très violente, notamment pendant la guerre d'Algérie, *« la vie humaine a toujours été placée au-dessus par rapport à la défense des biens »*. Cette tendance s'est accentuée avec la mort de Malik Oussekine en 1986. *« Il n'y a pas eu de morts entre ce drame et la mort de Rémi Fraisse en 2014,* rappelle-t-il. *On est clairement dans la 'doctrine du zéro mort', qui n'est pas un texte normatif, mais une stratégie partagée autour d'un consensus politique. »*

Ce dernier n'est toutefois pas gravé dans le marbre. *« Au moment des gilets jaunes par exemple, il y a eu des appels à sortir du 'complexe' Malik Oussekine »*, relève l'historien.

La multiplication des séquences d'émeutes urbaines qui viennent parfois s'agréger à un mouvement social, comme ce fut le cas ce samedi 17 octobre, pourrait amener l'opinion à réclamer un net durcissement du maintien de l'ordre.

Un autre facteur pousse en ce sens, rappelle Arnaud-Dominique Houte : *« Le pouvoir politique doit donner des garanties aux policiers, s'assurer de leur fidélité. C'est un élément qui joue, d'autant que nous sommes près d'élections professionnelles dans la police et que certains syndicats sont sur une ligne très dure. »*

À six mois de la présidentielle, la question devient en effet un enjeu politique. *« La violence de la répression est incroyable »*, estime un haut cadre de La France insoumise. Lundi matin, sur France Inter, le maire socialiste de Paris, Emmanuel Grégoire, a lié les saccages dans la capitale à une *« forme de pourrissement de ce mouvement social organisé par le gouvernement »*. À l'extrême droite, au contraire, on dénonce le laxisme des pouvoirs publics. *« L'ordre n'existe plus aujourd'hui en France »*, a affirmé lundi le président du Rassemblement national, Jordan Bardella.

Sénateur Les Républicains, David Margueritte doit présenter mercredi 21 octobre, avec son collègue de l'Union centriste Olivier Bitz, les conclusions de la mission d'information sur l'avenir du maintien de l'ordre. Interrogé le 14 octobre sur Public Sénat, David Margueritte a pointé le sujet de la réponse judiciaire aux actes de délinquance. *« Beaucoup de Français s'interrogent légitimement sur le nombre d'interpellations et le peu de condamnations. Il faut travailler sur ce point (...) l'exemplarité de la sanction, sa vertu dissuasive »*, juge le sénateur.

Olivier Cahn souligne à l'inverse l'impasse de la politique de judiciarisation qui s'est considérablement renforcée ces dernières années. *« On recourt à des gardes à vue massives pour réduire le nombre de manifestants. On engorge les tribunaux et cela soulève de graves problèmes en termes de respect des droits fondamentaux »*, critique le juriste.

Outre l'enjeu d'une redéfinition du maintien de l'ordre, c'est enfin sur la question de la prévention des violences que se porte aujourd'hui toute l'attention. Depuis 2008, la mission des anciens renseignements généraux a été confiée aux renseignements territoriaux. Or, cette réforme a entraîné une baisse de la qualité de la remontée d'informations, selon Olivier Cahn. *« Après les gilets jaunes, on a renforcé ces services. Pourtant, ni les émeutes urbaines à la suite de la mort du jeune Nahel en 2023 ni celles du 17 octobre n'ont été anticipées. Cela montre une carence du renseignement sur ces territoires »*, conclut l'universitaire.

Bernard GORCE, avec Emmanuelle RÉJU

Après le 17 octobre, la France sous tension

Trois jours après les émeutes qui ont secoué la France, le bilan, encore provisoire, continuait de s'alourdir. Samedi 17 octobre, entre 550.000 manifestants, selon le ministère de l'intérieur, et 800.000, selon les organisateurs, ont défilé contre la vie chère dans 110 cortèges, dont 110.000 personnes à Paris selon les autorités. Cette mobilisation massive a été éclipsée par des scènes de violences et de pillages dans de nombreuses villes.

Le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, fait désormais état de 2.513 gardes à vue, dont beaucoup sont toujours en cours, et de 67 personnes incarcérées. Plus de 600 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont été blessés, ainsi que de nombreux manifestants. Parmi les casseurs figurent des militants de l'ultragauche, notamment des « black blocs », mais aussi des jeunes issus des banlieues populaires comme des milieux bourgeois, aux motivations diverses, parfois éloignées de toute revendication politique. Le gouvernement met en cause La France insoumise, accusée d'attiser les tensions sans qu'une participation directe de ses élus aux violences ait été établie dans les articles fournis. La composition exacte des groupes impliqués reste à préciser, les enquêtes et les procédures judiciaires étant toujours en cours.

Des couvre-feux partiels ont été instaurés à Paris, Lyon, Lille et Nice. À Limoges, l'incendie de l'hôtel de ville, survenu le 17 octobre, fait l'objet d'une enquête à laquelle participe la Sous-direction antiterroriste (SDAT). Au 20 octobre, le Parquet national antiterroriste (PNAT) suivait le dossier sans s'en être formellement saisi.

Le bilan économique reste lui aussi provisoire. Selon les premières estimations, entre 2.000 et plus de 3.000 commerces auraient été touchés, dont 650 à Marseille et 350 à Paris. Les dégâts pourraient se chiffrer en centaines de millions d'euros. Le gouvernement a promis un fonds de soutien et des mesures de chômage partiel, tandis que les commerçants s'inquiètent des délais d'indemnisation.

Au-delà de la réponse sécuritaire, ces violences révèlent une profonde crise sociale et démocratique. Huit ans après les gilets jaunes, la colère contre la vie chère se nourrit d'une défiance persistante envers les institutions. Et la contestation pourrait se poursuivre : les principales organisations étudiantes et des gilets jaunes appellent à manifester de nouveau samedi 24 octobre.

LA POSTE PARIS CPCE DISPENSE DE TIMBRAGE
Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français HEBDOMADAIRE RÉGIONAL